

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°87 | 158^e année | CHF 3.00

ALLEMAGNE

Merz, chancelier déjà fragilisé



Pour la première fois dans l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre, un chancelier a échoué à être élu au premier tour. KEYSTONE

9 Friedrich Merz a été élu hier non sans mal chancelier allemand par le Bundestag. Lâché par dix-huit député·es de sa majorité, le leader conservateur a été obligé de passer par un second tour. Une gifle qui l'affaiblit alors qu'il est censé ramener stabilité et confiance à un moment charnière pour son pays.

6 SUISSE

La firme **Allseas** prête à forer dans les eaux internationales



KEYSTONE

VAUD

La taxation au rabais des grosses cylindrées aura coûté 10 millions de francs au gouvernement

4

SUISSE

Jugés incontournables, le captage et le stockage de CO₂ feront l'objet d'une loi cadre

7

éditorial

GUY ZURKINDEN

SI LA GAUCHE SE RÉVEILLAIT

8

La dernière vision d'Israël pour Gaza a un nom: camp de concentration.¹ Lundi 5 mai, la prédiction du journaliste israélien Meron Rapoport a été confirmée par Benjamin Netanyahu, qui a rendu public son plan de «conquête». Au programme: l'occupation durable de la majeure partie de l'enclave par l'armée israélienne, tandis que 2 millions de Gazaoui-es seraient parqués dans un «complexe humanitaire» entouré de barbelés. Objectif déclaré: pousser un maximum de Palestinien·nes à l'exil. De l'aveu d'Eyal Zamir, chef d'état-major de l'armée israélienne, cette opération coûterait probablement la vie aux 59 otages encore détenu·es par le Hamas. En abandonnant la principale justification à son assaut meurtrier, le gouvernement israélien tombe définitivement le masque. Il confirme aussi le principal but du gouvernement israélien, identifié il y a plusieurs mois par Francesca Albanese, la rapporteuse des Nations unies sur la situation des droits humains dans les territoires occupés: loin d'être une «réponse» à l'attaque du Hamas, le génocide en cours à Gaza

s'inscrit dans un projet de longue haleine, entamé dès 1948. Il s'agit de «coloniser totalement les terres palestiniennes tout en éliminant autant de Palestiniens que possible et comme un moyen de parvenir à cette fin»². Cette intention est désormais assumée ouvertement par Netanyahu et ses sbires. Et pourtant, rien ne bouge du côté de la communauté internationale. Refusant toute sanction, Etats-Unis comme Union européenne continuent à commercer avec l'Etat d'Israël – et, pour certain·es, à lui fournir les bombes qui massacrent les Palestinien·nes. En Suisse aussi, c'est *business as usual*. Se disant «alarmé» par les derniers développements à Gaza, le Conseil fédéral se garde bien de bouger une oreille. Il est vrai que l'exécutif a les coudées franches. Depuis dix-neuf mois, les partis bourgeois sont alignés sur le conseiller fédéral PLR Ignazio Cassis, indéfectible soutien au gouvernement Netanyahu. Quant aux principales composantes de la gauche politique et syndicale (PS, Vert·es et Union syndicale suisse), elles semblent plongées dans l'apathie – contrai-

rement à la société civile, qui multiplie les mobilisations de solidarité. Il y a une semaine, les Vert·es ont enfin durci un peu le ton, en enjoignant le Conseil fédéral à faire pression sur Israël pour qu'il mette fin à son assaut meurtrier. Quelques jours plus tard, Mattea Meyer, vice-présidente du Parti socialiste suisse, dénonçait la famine infligée à la population gazaouie et interpellait – mollement – Ignazio Cassis. Positifs, ces gestes restent pour l'heure symboliques. En effet, seules des mesures de rétorsion économique, politique et militaire pourront changer la donne. Et une intense pression, populaire et politique, sera indispensable pour pousser le Conseil fédéral à l'action. A quand une manifestation nationale à Berne, portée par l'ensemble de la gauche helvétique, pour exiger enfin des sanctions contre Israël? ¹+972, 1^{er} avril 2025. ² Francesca Albanese: *L'effacement colonial par le génocide*. 1^{er} octobre 2024.



Céline Vara
critiquée pour
ses vacances
en avion



LES ÉCRANS AU PRISME DU GENRE

Hommage aux petites mains de l'hôtellerie

Un regard valorisant sur les femmes de chambre noires d'un grand hôtel en grève. *Frotter, frotter*¹ est une fiction inspirée par la grève des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles qui a duré presque deux ans (2019-2021) et a abouti à une augmentation de salaire, une indemnité de repas, l'égalité de traitement avec les salariées d'Accor et la diminution des cadences. La réalisatrice Marion Vernoux déclare s'être aussi fortement inspirée du documentaire de 2013, *On a grévé* de Denis Gheerbrant. Le point commun de ces grèves est qu'elles sont menées par des femmes africaines employées par des sous-traitants qui les soumettent à des maltraitements, du harcèlement et des conditions de travail et de salaire indignes.

Écrite, produite et réalisée par des femmes, la série met en avant dans les rôles de femmes de chambre des actrices noires et s'efforce de rendre compte des situations particulières de ces employées au statut souvent précaire, soumises à de multiples pressions, y compris celles de leur mari, avec les charges familiales qui pèsent sur elles. Le scénario met l'accent sur l'efficacité du système d'exploitation qui passe par la sous-traitance: le petit patron de l'agence qui les emploie est lui-même soumis à un contrat léonin avec le groupe hôtelier. Et l'enjeu pour les grévistes est d'être reçues par la direction du groupe, ce qu'elles mettront des mois à obtenir. C'est sur cette victoire que se clôt la série. Plusieurs séquences sont réjouissantes: la soirée de solidarité dans une boîte lesbienne, la tournée de Solange et Michèle pour déclencher des grèves dans les hôtels du groupe, la création d'un clip de rap pour soutenir le mouvement par le mari de Solange, la prise en charge des réseaux sociaux par les enfants des grévistes...

On peut discuter la vraisemblance des formes choisies pour dramatiser la situation, en particulier s'agissant des deux rôles de femmes blanches. Michèle (Karole Rocher), la femme de chambre lesbienne *butch* qui a fait de la prison et cherche constamment la bagarre; le camion aux couleurs LGBT qu'elle conduit dans le 4^e épisode semble un hommage à *Gazon maudit* (1994, Josiane Balasko). Fanny (Emilie Caen), bourgeoise au



GENEVIÈVE
SELLIER*

foyer et mère d'un adolescent, qui se retrouve quasiment SDF quand son mari la largue à la cinquantaine (on ne comprend pas pourquoi elle refuse la pension alimentaire qu'il lui propose) et tente de renouer avec le métier d'avocate qu'elle a abandonné pour élever son fils; colocataire dans une maison vide pour cause de succession, sa liaison avec un éboueur qu'on ne verra jamais travailler est peu crédible, compte tenu de son profil de bourgeoise, et l'incompétence dont elle fait preuve pour défendre les grévistes l'est encore moins.

Les rôles des femmes de chambre noires sont mieux écrits, sans doute parce qu'ils s'inspirent plus directement d'une réalité bien documentée. Marion Vernoux a recruté des actrices professionnelles qui ont fait leurs preuves, en particulier la franco-malienne Eye Haïdara qui incarne la gouvernante Solange, celle qui initie et anime la grève et qui a réellement le rôle principal en termes de présence à l'image et de moteur narratif. Elle a débuté en 2007 dans *Regarde-moi* d'Audrey Estrougo; on la retrouve dans *La Taularde* (2015) de la même réalisatrice; elle se partage entre théâtre, cinéma et télévision. Après *Le Sens de la fête* (2017) d'Olivier Nakache et Eric Toledano où elle incarne l'adjointe d'un organisateur de mariage (joué par Jean-Pierre Bacri), rôle qui lui a valu le César du meilleur espoir féminin, elle fait une performance remarquable en étudiante gravement dépressive dans la saison 2 de la série *En thérapie* (2022).

En dessinant des portraits de femmes noires avec une grande diversité d'âge, d'apparence et de situation, *Frotter, frotter* les fait sortir de l'anonymat dans lequel la société française les maintient, à travers le stéréotype de «l'immigrée en situation irrégulière». Cette série marque indubitablement une étape dans la fiction audiovisuelle française en termes de diversité et d'inclusion, qu'il s'agisse des questions de genre, de classe ou de «race».

* Historienne du cinéma, www.genre-ecran.net

¹ *Frotter, frotter* (2025), mini-série française (4 épisodes) diffusée sur France 2, créée par Hélène Le Gal, Laure Mentzel et Mélusine Laura Raynaud, réalisée par Marion Vernoux, avec Bintou Ba, Eye Haïdara, Jisca Kalvanda, Berthe Tshiala, Emilie Caen, Karole Rocher.

AGORA

Gaza: «Quand vous parlez de 'ces gens'...»

Ville de Genève ► Revenant sur la séance du Conseil municipal du 15 avril, Madeleine Gahiri interpelle la conseillère municipale Danièle Magnin sur les propos qu'elle a tenus dans le cadre du débat sur une motion demandant un geste financier pour l'aide humanitaire en faveur des populations civiles palestiniennes.

MADELEINE GAHIRI*

Question à M^{me} Danièle Magnin, MCG, à propos de sa déclaration faite au Conseil municipal de la Ville de Genève lors de la votation d'un crédit destiné à des ONG essayant de soulager un tant soi peu la situation mortifère pour la population de Gaza: M^{me} Danièle Magnin, tout en votant contre le crédit profitant à la population de Gaza, vous avez déclaré: «Si c'étaient mes enfants qui avaient été assassinés le 7 octobre, c'est la bombe atomique que j'aurais lancée sur ces gens!»¹

Madame, permettez moi une question: Que conseillez-vous à ces trop nombreuses familles dont les enfants ont été assassinés à Gaza pendant les précédentes attaques de bombardements depuis 2014? Et à celles de Cisjordanie aussi? A votre avis, combien de bombes atomiques pourraient-elles/de-vraient-elles lancer? et sur quelle population? la population israélienne? Quand vous parlez de «ces gens», je suppose que vous désignez la population gazaouie, qui serait nécessairement anéantie par cette catastrophe nucléaire. Et qui donc devrait venger, selon vous, les plus de 17 000 enfants écrasés mortellement par les bombes israéliennes à Gaza, sans parler des milliers d'enfants orphelins, handicapés à vie ou amputés et qui sont souvent tout seuls au monde?

Car, Madame, vous n'êtes pas sans savoir que les massacres de civils ne commencent pas le 7 octobre 2023. Les Palestiniens se

sont fait chasser ou tuer en masse lors de la conquête de leur territoire en 1948 (la Nakba) et, depuis, les colons en territoire illégalement occupé leur tirent dessus, sans aucune sanction de la part du gouvernement israélien, et souvent même sans enquête². Bien entendu, attaquer des civils, les violer (aussi dans les prisons), les assassiner sont des graves crimes de guerre; prendre des otages civils aussi; et abandonner ces derniers à leur sort également³. Cela vaut des deux côtés de la frontière. La résistance armée est reconnue par le droit international, pas les exactions contre les civils.

Madame, par votre déclaration stupéfiante, approuvez-vous la destruction de toute la population et de tout le territoire de Gaza par un bombardement sans limites et par l'arme de la famine et de la soif organisées (vous: par une bombe nucléaire)? Les préparations d'un nettoyage ethnique imaginé par Trump et approuvé par Netanyahu, les déclarations comme «ce sont des animaux, il faut les traiter comme des animaux» (ancien ministre israélien de la Défense)? Ce sont de possibles actes génocidaires, selon la Cour internationale de justice!

C'est comme ça, à votre avis, qu'on va vers la justice et un espoir de paix, dont toute la région a si cruellement besoin, «de la rivière jusqu'à la mer»?⁴

* Professeure de philosophie à la retraite, Bernex (GE).

¹ «La ville sensible aux appels de Gaza», *Le Courrier* du 16 avril 2025.

² Voir le documentaire *No other land*, réalisé par un collectif israélo-palestinien (dernière séance le 11 mai au CinéLux).

³ «Il faut dire la vérité: ramener les otages n'est pas l'objectif le plus important», Bezalet Smotrich, et «Il est préférable de continuer la guerre plutôt que garantir la sécurité des otages», Mihi Zohar, respectivement ministre des Finances et ministre de la Culture israéliens (*Le Courrier* du 22 avril).

⁴ Slogan non antisémite, utilisé par les par les partisans d'un seul Etat binational, où cohabiteraient avec justice et égalité tous ses habitants, à la place d'un Etat d'apartheid où seuls les habitants juifs ont tous les droits.

Face à une régulation des géants du web qui s'éternise, des associations interpellent le Conseil fédéral

DES LACUNES À COMBLER

ADRIEN SCHNARRENBERGER

Technologies ► Après plus d'un an d'attente, le 16 avril devait être un jour particulier: le Conseil fédéral allait enfin lancer la consultation pour la régulation des réseaux sociaux et des moteurs de recherche, avalisée dès mars 2024 par l'Office fédéral de la communication (OFCOM).

Las, le dossier a encore été repoussé, au grand désespoir des milieux concernés. Au point que l'organisation Algorithm Watch CH et ses partenaires ont adressé une lettre ouverte à Albert Rösti, signée par une vingtaine d'associations et des parlementaires de tous bords. Qu'en espérer? Sa chargée de politique Estelle Pannatier, justifie la démarche.

Quatorze mois de gestation, ça commence à faire beaucoup... Estelle Pannatier: C'est trop long. Pendant plusieurs mois, à chaque séance du Conseil fédéral, on a attendu une décision. Et on déchantait. Or, tant qu'aucun projet de loi n'est sur la table, le débat politique ne peut pas avoir lieu.

Nouvelle volte-face il y a trois semaines, alors que ça semblait enfin bouger. Difficile de ne pas y voir un lien avec le contexte politique, puisque ce report intervient en plaines négociations sur les taxes douanières avec l'administration Trump.

Il est clair que ce délai doit être examiné dans le contexte géopolitique actuel, sachant que de nombreux réseaux sociaux et moteurs de recherche qui pourraient être concernés par la future loi sont basés aux Etats-Unis. Mais l'intérêt de la population suisse pour une formation d'opinion informée, une information fiable et un débat public constructif ne devrait pas pâtir de ces considérations.

Est-ce qu'une lettre ouverte peut réellement faire bouger les choses?

C'est une démarche réalisée en collaboration avec d'autres organisations de la société civile. En quelques jours seulement, elle a reçu un immense soutien de nombreux milieux et d'élus de tous les groupes politiques. Cela montre que la question dépasse les clivages partisans. Notre lettre a d'ailleurs fait écho au parlement: la Commission des transports et des télécommunications du National a écrit au Conseil fédéral pour lui demander d'envoyer le projet de loi en consultation.

En quoi est-ce primordial de réguler Meta, TikTok et consorts?

Les réseaux sociaux et les moteurs de recherche jouent un rôle prépondérant dans la formation de l'opinion et ce constat devrait suffire à faire prendre conscience de l'urgence. Les règles qui s'y appliquent ne sont ni fiables ni compréhensibles, mais souvent arbitraires et dépendantes des caprices ou intérêts commerciaux de leurs propriétaires.



Estelle Pannatier, responsable des questions politiques à Algorithm Watch CH, mène la fronde contre l'immobilisme du Conseil fédéral.

CHARLY RAPPO

«La démocratie et l'accès à une information fiable sont en jeu» Estelle Pannatier

Voire de contraintes politiques, comme le prouve de manière impressionnante le cas de X et de Meta. Les questions sont nombreuses: comment fonctionnent les algorithmes? Pourquoi certains contenus sont-ils proposés aux utilisateurs? Il faut apporter de la transparence.

Ces plateformes sont des entreprises privées cotées en Bourse. N'est-ce pas naïf d'espérer les faire évoluer?

Du moment qu'elles opèrent en Suisse, elles sont soumises à nos lois. En particulier dans une démocratie semi-directe comme en Suisse, il est de notre responsabilité de faire en sorte qu'un débat public constructif puisse avoir lieu et que l'accès à l'information fiable soit ga-

ranti, également en ligne. Cette responsabilité doit aussi être portée par les plateformes, et c'est pour ça que la réglementation est nécessaire. On peut commencer, par exemple, par exiger de Meta et autres qu'ils aient un responsable juridique en Suisse, pour faciliter les procédures légales.

L'Union européenne est elle-même en train de réguler les plateformes, parfois de manière assez stricte. Ne devrait-on pas profiter de ce travail et se mettre dans sa roue?

L'Union européenne a fait un travail important pour régler les plateformes, notamment via le Règlement européen sur les services numériques

(DSA). La Suisse peut bien sûr en bénéficier, mais nous devons aussi réglementer les plateformes: nous ne pouvons pas laisser notre démocratie dépendre d'effets collatéraux des réglementations de Bruxelles.

La Suisse a souvent été couronnée championne de l'innovation. Pourquoi est-on si lent face aux nouvelles technologies?

Nous ne sommes tout de même pas dans un vide juridique. Les lois existantes s'appliquent aussi en ligne, mais des lacunes doivent être comblées. Le besoin de réglementation a été reconnu par le Conseil fédéral, puisqu'il a demandé à l'OFCOM de préparer un projet de loi, ce que l'OFCOM a fait. C'est

pour cela que l'on presse tant le Conseil fédéral où ça coince.

Les inquiétudes sont nombreuses à l'étranger quant à la manipulation des scrutins. Grâce à sa démocratie particulière et décentralisée, la Suisse est-elle à l'abri? L'opacité des plateformes fait aujourd'hui que l'on ne connaît pas de manière fiable leurs effets sur les élections. L'une de nos demandes centrales pour la réglementation est d'ailleurs de permettre un accès aux données des réseaux sociaux et moteurs de recherche pour un usage scientifique, afin que nous puissions mieux évaluer ces effets.

Avez-vous fait des expériences?

Lors des dernières élections fédérales, nous avons mené une recherche sur Bing Chat, l'IA de Microsoft devenue aujourd'hui Copilot, pour savoir quelles informations étaient produites. Résultat? Des réponses obsolètes, voire complètement fausses, sur la composition du Conseil fédéral par exemple, ou des scandales inventés sur les candidats. Cela pose des questions sur l'accès à l'information fiable, car ces chatbots sont toujours plus intégrés dans les moteurs de recherche. C'est un risque tant pour la démocratie que pour la crédibilité des médias, puisque l'IA mentionnait certains journaux comme source. I

SENSIBILISER AUX ENJEUX DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Qui est derrière la lettre ouverte? Fondée à Berlin, Algorithm Watch est une organisation présente à la fois en Suisse et en Allemagne. Financée par des fondations et par des particuliers, elle s'engage pour que les algorithmes et l'intelligence artificielle «renforcent la justice, la démocratie, les droits humains et la durabilité au lieu de les affaiblir». Employée depuis deux ans et demi, Estelle Pannatier y assure le rôle de chargée de politique. «Je travaille beaucoup avec les parlementaires fédéraux, mais aussi avec les cantons. Le but est de sensibiliser aux enjeux de ces nouvelles technolo-

gies», explique la Valaisanne installée à Fribourg. Diplômée en anthropologie politique et en sciences de la communication et des médias, elle s'est intéressée aux questions de gouvernance des technologies durant ses études avant de travailler pour Educa, l'agence des cantons et de la Confédération pour l'espace numérique de formation. Egalement passée par la plateforme d'aide au vote en ligne Smartvote et par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), elle faisait partie en 2024 des «100 qui font la Suisse romande», selon le quotidien *Le Temps*. AS

Commision d’enquête réclamée

Bouclier fiscal ► Soutenu par la gauche, le député EP Hadrien Buclin a déposé hier au Grand Conseil une requête de commission d’enquête parlementaire (CEP) pour faire la lumière sur le système de bouclier fiscal vaudois. Le canton aurait sous-taxé de riches contribuables durant treize années.

«Je dépose aujourd’hui une demande de commission d’enquête parlementaire (CEP). J’ai près de 50 signatures. Je la présenterai brièvement au Grand Conseil la semaine prochaine», a indiqué à Keystone-ATS l’élu

d’Ensemble à gauche & POP (EP). M. Buclin avait récemment expliqué dans des médias vouloir le faire «non seulement parce que le problème est grave, mais parce qu’il s’est déroulé sur une longue durée et dépasse l’affaire Dittli».

Il lui fallait réunir au moins 20 signatures pour qu’une telle requête soit prise en compte par le Bureau du Grand Conseil. Jusqu’ici, il disait n’en avoir que treize, issues de son groupe politique et de quelques voix éparses.

Hier matin devant le plénum du chef du groupe socialiste,

Sébastien Cala, a débloqué le compteur: «Le PS soutiendra la requête d’une CEP (...). Nous voulons que toute la lumière soit faite sur le bouclier fiscal. Sa pratique actuelle doit aussi être auditée», a-t-il affirmé. Il en a profité pour critiquer le Conseil d’Etat et sa «manière intolérable» de communiquer sur ce dossier.

M. Buclin confirme que les quelque 50 signatures proviennent surtout des rangs de son parti, du PS et des Vert-es. Le député attend encore la réponse des Vert’libéraux. **ATS**

30 KM/H

PAS DE MORATOIRE

Le Grand Conseil vaudois ne veut pas de moratoire sur l’instauration de nouvelles zones 30 km/h. Il a refusé hier une motion de la droite qui demandait de «temporiser» en attendant des éclaircissements au niveau fédéral. Cette proposition de moratoire s’est heurtée à de vives réactions chez les députés de gauche, mais aussi chez les Vert’libéraux et même chez certains PLR. Ils ont été plusieurs à souligner que ce moratoire constituait une atteinte à l’autonomie communale. **ATS**

Consultations en hausse

Asloca ► L’antenne vaudoise de l’Association de défense des locataires (Asloca) a enregistré une hausse historique du nombre de consultations dispensées aux locataires en 2024. De 11 995 consultations en 2022, le chiffre est passé à plus de 20 576 en 2023 et a grimpé à 28 942 en 2024. Il s’agit d’une augmentation de près de 150% en deux ans.

«Cette explosion du nombre de demandes reflète une aggravation alarmante des conditions de logement dans tout le canton», s’inquiète l’Asloca Vaud dans un communiqué.

L’association déplore que la pénurie de logements qui touche le canton crée un «effet d’aubaine» pour les bailleurs qui fixent les loyers «en dehors de toute régulation», et mène à des «difficultés bientôt insurmontables pour la majorité de la population».

L’ASLOCA Vaud rapporte une augmentation du nombre de retraités faisant appel à ses services après avoir vu leurs baux «résiliés sous des prétextes fallacieux mais avec un but commun: remettre les logements en location, moyennant un loyer doublé, voire triplé». **ATS**

En adoptant en 2023 un règlement d’application trop favorable aux grosses cylindrées, le gouvernement vaudois a privé le canton d’importantes recettes financières

Le Conseil d’Etat perd 10 millions

PROPOS RECUEILLIS PAR
GILLES LABARTHE

Taxe autos ► Quels sont les effets de la nouvelle loi sur la taxe des véhicules automobiles et des bateaux (LTVB) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024? Aucun, ou presque, en termes d’incitation à la transition vers des mobilités électriques, dénoncent des parlementaires du Grand Conseil. Non pas parce que la LTVB, qui a fait l’objet de longues discussions et d’un large consensus, serait mal ficelée. Mais parce que le Conseil d’Etat a décidé le 4 octobre 2023 d’en réduire la portée en adoptant un règlement d’application très contestable. Se privant au passage d’environ 10 millions de francs de recettes, du fait d’une taxation au rabais. Un choix malheureux, d’autant plus dans le contexte actuel de mesures d’assainissement budgétaire annoncées début avril. Explications de David Raedler, député des Vert-es.

Pourquoi faut-il s’étonner de la décision de règlement d’application de la LTVB, qui de fait réduit l’efficacité de cette loi?
David Raedler: Nous attendions de la LTVB une avancée importante sur ce plan. Or, le gouvernement n’a de loin pas saisi toutes les possibilités que lui offre la loi, en particulier deux dispositions qui pour nous étaient clés et avaient été votées spécifiquement par le Grand Conseil. La première, c’est les malus: le Conseil d’Etat a choisi de ne pas aller jusqu’au maximum des 50% prévus [se limitant à 25%]. Ce qui est étonnant, surtout dans la mesure où il va par contre au maximum des bonus, jusqu’à 90%. Le deuxième point concerne la subvention pour l’acquisition de vélos électriques, afin de favoriser le report modal. Là aussi, le Conseil d’Etat n’a pas respecté la volonté du législateur et ne l’a tout simplement pas mis en œuvre, alors que le législateur avait spécialement souhaité cette mesure.

Comment réagissez-vous à la réponse du Conseil d’Etat, qui fait suite à votre interpellation à ce sujet?



Selon David Raedler, «le Conseil d’Etat n’a pas de feuille de route par rapport au plan de mobilité». KEYSTONE

Sa réponse n’est pas du tout satisfaisante. Il n’explique pas pourquoi il a été décidé de ne pas mettre en œuvre l’entier de la loi, alors qu’elle vise à favoriser la transition vers des véhicules moins polluants, électriques, ou d’autres types de véhicules que les automobiles. Cette loi a pourtant été présentée en 2023 par le Conseil d’Etat comme une «petite révolution» dans le contexte de la taxation automobile, alors qu’au final, elle ne va pas très loin [par rapport à d’autres systèmes de taxation cantonaux]. Le fait de réduire encore sa portée a des conséquences, d’abord sur son efficacité. Et d’autant plus dans le contexte actuel des mesures d’assainissement, en termes budgétaires et économiques, parce que cela prive le canton de rentrées financières, en réduisant de moitié le malus. Ce



«Le Conseil d’Etat n’a pas respecté la volonté du législateur»

David Raedler

qui entraîne quand même pour plusieurs millions de «pertes».

Combien, plus précisément?
Dans sa réponse, le Conseil d’Etat évoque un montant annuel de près de 10 millions de taxes qui de fait ne sont pas rentrés dans les caisses publiques. Et ceci, sans ajouter aucun élément d’explication, ce qui est un autre problème.

Ces 10 millions auraient été bienvenus, au moment où le gouvernement doit activer des mesures d’assainissement et qu’il a aussi privé le canton d’autres recettes liées à l’imposition sur la fortune, sur le volet du bouclier fiscal...
Avec un malus à 50%, nous aurions 15% des mesures d’assainissement qui seraient déjà trouvées. La décision du Conseil d’Etat est aussi surprenante, parce que cette nouvelle

taxe autos, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, n’était pas quelque chose de mal vu ou de problématique d’un point de vue social ou économique... Elle visait précisément à pénaliser les véhicules les plus puissants et les plus polluants, avec ces deux critères: poids et puissance, pour la taxe, et émissions de CO₂, pour le bonus ou le malus.

En réduisant la portée de la LTVB, le Conseil d’Etat explique ne pas avoir voulu pénaliser le budget des ménages, alors que parmi les véhicules concernés figurent aussi les 4X4 les plus chers...
C’est le problème du Conseil d’Etat, régulièrement: il a une notion extrêmement large de ce qu’il appelle la «classe moyenne», et une définition qui

englobe tout et n’importe quoi. Selon sa définition, la classe moyenne achète des Porsche Cayenne et une taxation les visant entraînerait donc des problèmes de pouvoir d’achat. Ce n’est tout simplement pas correct: les malus n’affectent pas la véritable classe moyenne ni les personnes à bas revenus, qui n’ont pas les moyens de s’acheter de tels véhicules. Pour les véhicules très anciens mais qui émettraient plus de CO₂, la taxe de base n’est par ailleurs pas élevée et le malus est plafonné à 15%.

Avec les prochains débats au parlement, le Conseil d’Etat devrait-il modifier dans un sens plus favorable les contours de son règlement d’application?
C’était déjà le but attendu par notre interpellation de mai 2024. Je vais déposer une détermination, pour demander dans le contexte des mesures d’assainissement actuel de rétablir le malus à 50% [refusée hier après-midi en séance du Grand Conseil à une voix près, par 63 votes contre et 62 pour]. C’est un élément essentiel aujourd’hui. Mais on ne peut en effet que déposer une détermination, puisqu’il s’agit d’une compétence du Conseil d’Etat... lequel ne peut pas pour autant faire n’importe quoi et aller contre la volonté du législateur. C’est ce que je vais souligner.

L’action du Conseil d’Etat sur la transition vers les mobilités électriques reste peu lisible...
Vous mettez le doigt sur un gros problème. En réalité, le Conseil d’Etat n’a pas de feuille de route, à la fois par rapport à l’électrification de son parc de véhicules, et même plus généralement par rapport au plan de mobilité. Parmi les départements, certains bureaux et services sont en train de mettre en place des tests, par exemple pour des employés de l’Etat dans les établissements scolaires. Je ne suis pas contre les tests, mais il est clair que tout cela avance trop lentement, avec des efforts très modestes. Or le canton a un nombre important d’employés. C’est donc un domaine dans lequel on pourrait intervenir efficacement. **I**

Les autorités genevoises ont présenté hier matin les mécanismes d’aides pour les ONG, mises à mal par l’arrêt brutal du financement étasunien

L’Etat en total soutien des ONG

MARC LALIVE D'EPINAY

Genève internationale ► C’est une séance d’information un peu particulière qui s’est déroulée hier matin à l’auditorium de la Pastorale du Centre d’accueil de la Genève internationale. Organisée conjointement par l’Office cantonal de l’économie et de l’innovation (OCEI), l’Office cantonal de l’emploi (OCE), et la Direction des affaires internationales (DAI), cette séance a suscité l’intérêt de plus de nonante personnes, représentant une septantaine d’organisations non gouvernementales (ONG). Elles et ils se sont déplacé·es pour prendre connaissance des mécanismes d’aide financière mis en place par le canton pour tenter de pallier l’arrêt brutal du financement étasunien notamment. Mais pas seulement. De nombreux États, dont la Suisse, ont en effet réduit leur financement. Provoquant un cataclysme au sein des ONG.

Réponse rapide des autorités

Béatrice Ferrari, directrice des affaires internationales du canton, a expliqué en préambule que «les autorités genevoises ont voulu apporter une réponse rapide et concrète à cette situation exceptionnelle, à la crise qui a touché de plein fouet les organisations non gouvernementales et les organisations internationales». Le canton a donc mis sur pied un dispositif aussi souple que possible mais avec les précautions d’usage déjà largement éprouvées par l’administration lors des aides Covid. Et, contrairement à ce que supputent les opposant·es à ces mesures étatiques, il n’est nullement question de saupoudrage et d’aides brumeuses. Cette volonté de dépannage temporaire d’ONG avait pourtant été contestée par une partie des parlementaires genevois·es de droite et d’extrême droite. Ces dernier·ères avaient bien tenté de barrer la route à ces soutiens financiers par le lancement d’un référendum. Un flop magistral, puisque l’UDC



De gauche à droite: Marie Major, directrice du service juridique de l’Office cantonal de l’emploi, Béatrice Ferrari, directrice des affaires internationales, et Nicolas Bongard, directeur adjoint à l’Office cantonal de l’économie et de l’innovation. JPDS

n’était pas parvenue à réunir le nombre de signatures requis. L’Etat a donc pu déployer ses aides avec diligence.

Parfum d’anxiété

Dans ce petit auditorium de la Pastorale, il flottait comme un parfum d’anxiété. Car nombre de ces ONG, petites et grandes, ont donc vu une bonne partie de leur financement s’arrêter brusquement. Plongeant une palanquée d’acteurs humanitaires dans un abîme de perplexité et de questionnements. Les services compétents ont détaillé la marche à suivre en étant suffisamment explicites sur les conditions drastiques d’octroi. Strictes, mais avec la volonté de s’adapter avec agilité

aux spécificités de chaque structure non gouvernementale. Deux mesures ou mécanismes ont donc été déployés. Les réductions de l’horaire de travail (RHT) pour commencer. «En pratique, l’employeur rémunère ses travailleurs pour la partie travaillée», a expliqué Marie Major, directrice du service juridique de l’OCE. «La caisse prend en charge 80% de la perte de gain à prendre en considération pour les heures perdues. La durée maximale de l’indemnisation est déterminée par l’organisation.» En temps normal, celle-ci est versée pendant 12 ou 18 périodes, et au maximum pour une période de deux ans. Le Conseil d’Etat a aussi mis en place un dispositif tempo-

raire de soutien aux ONG ne pouvant pas bénéficier des indemnités en cas de RHT. Cette loi relative aux aides financières extraordinaires – la Lafong dans le jargon gouvernemental – consiste en un subside, octroyé pour trois mois seulement – non renouvelable –, «sur la base de la masse salariale mensuelle des personnes employées par l’ONG active dans le canton de Genève au moment du dépôt de la demande», explique Nicolas Bongard, directeur adjoint à l’OCEI. L’aide financière extraordinaire s’élève au maximum à 80% de la masse salariale. Cette aide extraordinaire, qui permettra d’atténuer les pertes de la masse salariale du personnel touché par la perte

de financement, est soumise à maintes cautèles: ne pas licencier le personnel pris en considération dans le calcul de la masse salariale durant les trois mois suivant la décision d’octroi de l’aide extraordinaire, mandater en fin d’exercice un réviseur agréé chargé d’attester de la bonne utilisation de l’aide et «rembourser l’aide en cas de financement externe finalement perçu ou de non-respect des engagements précités», a indiqué Nicolas Bongard.

Dispositif temporaire

Les oratrices et l’orateur ont été clair·es. Ce dispositif temporaire n’a pas pour vocation de se substituer aux différents financements obtenus jusque-

là auprès de partenaires étatiques ou privés. Cette aide se veut une respiration en cette période d’incertitude. Reste une question cruciale suspendue à toutes les lèvres. Que se passera-t-il lorsque ces roues de secours provisoires prendront fin? Béatrice Ferrari a esquissé la piste d’une possible aide supplémentaire qui pourrait être octroyée via un partenariat avec des fondations philanthropiques. Cependant, rien de tangible pour l’instant, selon la directrice des affaires internationales. Et quid de l’enveloppe de 10 millions quand celle-ci sera entièrement utilisée? Il se pourrait que les autorités cantonales sollicitent à nouveau le parlement pour une rallonge, ont glissé les hôtes du jour. Sans évidemment s’avancer sur la décision finale des député·es.

Plusieurs ONG se montrent perplexes quant à la pérennité de leur propre activité

Etonnamment, ou peut-être dans un esprit de diplomatie appliquée, lors de cette séance il ne fut jamais question du despote orangé étasunien. Son ombre funeste plane pourtant au-dessus de la Genève internationale et de son macrocosme. Avec la mise à mort de l’agence américaine pour le développement international (Usaid) et de ses financements par l’administration Trump, c’est en effet près de 40% de la manne financière globale qui s’est subitement tarie. A l’heure des questions – nombreuses –, si l’on sent poindre une reconnaissance de l’aide offerte par les autorités genevoises, plusieurs représentant·es d’ONG se montrent perplexes quant à la pérennité de leur propre activité. Les plus solides résisteront aux violentes turbulences. D’autres n’y survivront tout simplement pas. I

Implanter le local et le bio

Les Avanchets ► Le projet Locali va prendre pied dans le quartier des Avanchets. Au menu, paniers de légumes et épicerie.

Au 21 mai, les Avanchets feront office de précurseur. Le quartier s’apprête en effet à accueillir un «proto-hub» de Locali, selon les mots d’Antonin Calderon, membre de la coordination d’Après-GE, le réseau genevois de l’économie sociale et solidaire. Locali est un projet cantonal qui vise à permettre à l’entier des habitant·es du canton de consommer local et bio, mais également de disposer d’objets en prêt, de vêtements de seconde main ou encore de

bénéficier d’une offre de mobilité partagée. Aux Avanchets, cette première antenne de quartier va se focaliser sur l’alimentation. Ainsi, les foyers intéressés pourront recevoir des paniers de légumes fournis par la Filière alimentaire des Vergers, à Meyrin. Lancé il a trois semaines, le projet a déjà suscité l’intérêt d’une soixantaine de personnes. Les inscriptions sont ouvertes au moins jusqu’au 14 mai. «Nous souhaitons aller chercher un nouveau public que les personnes déjà convaincues», avance Antonin Calderon. Pour ce projet précis, Après-GE s’est associé à Cogérim, la régie coopérative chargée de la

gérance centrale des Avanchets. Dans un deuxième temps, le réseau ambitionne de faire renaître dans le quartier un marché de producteur·ices. Plus globalement, le projet Locali propose plus de trente offres d’abonnements selon les zones du canton. Quelque 150 ont été signées. Deux «hubs» de quartier sont d’ores et déjà prévus. Cet été, Plan-les-Ouates ouvrira les feux avec une proposition de légumes, une antenne de la bibliothèque d’objets La Manivelle, une épicerie et des abonnements de mobilité partagée. Au printemps prochain, c’est le quai des Vernets qui verra naître le projet Locali. **MARIA PINEIRO**

Un nouveau phare dans la nuit

Rade. La société nautique de Genève (SNG) a dévoilé hier une nouvelle église en rade de Genève. Le phare *Ylliam*, d’une vingtaine de mètres, se dresse à l’extrémité de la jetée nord du port de la Nautique et servira notamment de poste d’observation pour les régates. Sa construction parachève un vaste chantier comprenant l’agrandissement du port lui, l’aménagement du quai Gustave-Ador et de la plage des Eaux-Vives. Un petit événement à l’échelle du lac, car le dernier phare qui y a été érigé n’est autre que celui des Pâquis, auquel fait désormais face le nouveau venu. **MJT/KEYSTONE**



Cyberincidents en nette hausse

Numérique ► En Suisse, le nombre de cyberincidents signalés a nettement augmenté l’an dernier, ce qui révèle l’ampleur de la menace dans le monde numérique, selon le rapport semestriel de l’Office fédéral de la cybersécurité (OFCS). Pour la première fois, des données sont fournies sur la nouvelle obligation de notification des cyberattaques contre les infrastructures critiques.

L’année dernière, près de 63 000 cyberincidents ont été signalés à l’OFCS en Suisse. Cela correspond à une augmentation de 13 500 déclarations par rapport à l’année précédente. De juillet à décembre, l’office a enregistré plus de 28 000 incidents. Un peu moins qu’au premier semestre 2024.

Les cas de fraude, de hameçonnage (phishing) et de pourriel (spam) restent les plus

fréquemment signalés. L’augmentation repose surtout sur les faux appels au nom des autorités, avec près de 22 000 signalements contre environ 7000 l’année précédente. En revanche, les menaces par courriel ont diminué. Depuis quatre ans, les escrocs ont tendance à privilégier le téléphone.

En ce qui concerne les «jeux-concours frauduleux», l’OFCS a observé un triplement du nombre de messages reçus au cours du 2^e semestre 2024 (environ 2400 nouveaux messages). Dans de nombreux cas, les noms d’entreprises alimentaires et de commerce de détail, de commerçants en électronique ou d’entreprises de transports connus en Suisse ont été utilisés de manière abusive. L’ATS

La Suisse vit sur ses réserves

Environnement ► La Suisse aura aujourd’hui déjà consommé ses ressources naturelles pour toute l’année. Cette année, le Swiss Overshoot Day (Jour du dépassement) a lieu vingt jours plus tôt qu’en 2024.

A partir d’aujourd’hui, la Suisse vit «à crédit» sur les générations futures, a fait savoir le mouvement #Movethedate Switzerland dans un communiqué. Si le monde entier vivait comme la Suisse, l’humanité aurait besoin de 2,9 planètes.

La population suisse laisse une empreinte environnementale disproportionnée. Par rapport à d’autres pays, elle est générée de manière très forte par la mobilité, le logement, l’alimentation ainsi que par une consommation élevée de biens importés comme les appareils électroniques.



Une quittance géante a été déployée à Zurich pour symboliser le Jour du dépassement. KEYSTONE

L’engagement individuel reste important, mais il ne peut réduire que 20% au maximum de l’impact sur le climat et les ressources, lit-on plus loin. Les 80% restants sont générés ou disparaissent grâce aux conditions-cadre politiques et aux décisions d’investissement dans les domaines de l’énergie, de la mobilité, de l’alimentation et de l’économie circulaire.

A l’occasion du Swiss Overshoot Day, des activistes de Greenpeace et des étudiants en design de la Haute Ecole d’art de Zurich (ZHdK) ont déployé dans la vieille-ville de Zurich une quittance géante de 70 mètres de long contenant des questions critiques sur la protection de l’environnement et la croissance économique. La quittance contient 127 questions pour les 127 jours qu’il a fallu à la Suisse pour épuiser ses ressources naturelles. ATS

L’entreprise fribourgeoise Allseas a l’intention de se lancer dans le forage sous-marin

«Aucun moratoire en vigueur»

ADRIEN SCHNARRENBARGER

Océans ► Un navire sous pavillon suisse sera-t-il bientôt affrété dans les eaux internationales pour exploiter les fonds marins? Cette perspective, qui met les autorités helvétiques sur le qui-vive (notre édition de samedi) et fera l’objet d’une interpellation ce mercredi au Conseil national, est bien réelle.

C’est Allseas, la société sise à Châtel-Saint-Denis au centre de la controverse, qui le confirme elle-même à *La Liberté*: oui, elle est bien le «partenaire technologique» de The Metals Company (TMC), la société canadienne ayant annoncé son intention de profiter du décret signé le 24 avril par Donald Trump.

«La demande en métaux critiques sera multipliée par six ou sept d’ici à 2040»

Jeroen Hagelstein

«Nous supportons la démarche de TMC de faire progresser l’exploitation minière des eaux profondes, mais sous un régime strict», tempère son directeur de communication, Jeroen Hagelstein. «Nous nous engageons à opérer dans le respect total des lois nationales et internationales, avec un impact sur l’environnement réduit au minimum.»

«Dans le respect de la loi» Cette prise de position est intéressante: Allseas s’en tient au cadre légal. Or, celui-ci est flou, puisque le moratoire de 32 pays dont la Suisse, n’est que consultatoire. Et les Etats-Unis n’ont jamais ratifié la convention de Montego Bay (1982), instituant l’AIFM, l’autorité onusienne qui définit les règles du jeu sous l’eau.

Une brèche dans laquelle ne manque pas de s’engouffrer Allseas. «Il n’existe pas de moratoire en vigueur», lance son porte-parole. Pire: selon lui, l’AIFM man-



La firme veveysanne possède dix monstres des mers, dont *Hidden Gem*, conçu spécialement pour aller racler le fond de l’océan. ALLSEAS/DR

querait même à ses obligations, puisque la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) l’a mandatée pour encadrer les activités de forage sous-marin. «C’était en juillet 2023 et l’AIFM n’a rien fait.»

Un reproche frontal, assez rare dans la bouche d’un acteur

industriel, mais cohérent avec la stratégie d’Allseas: se poser en solution plutôt qu’en problème. La firme assure contribuer à la transition écologique et à atteindre les accords de Paris. «La demande en métaux critiques sera multipliée par six ou sept d’ici à 2040. Les chaînes

d’approvisionnement mondiales sont de plus en plus exposées à des risques liés à une dépendance excessive à certains pays», relève Jeroen Hagelstein.

Sources insuffisantes Les chiffres de l’Agence internationale de l’énergie le confir-

ment: seuls 10% du nickel et du lithium, et moins de 30% du cobalt et du cuivre proviendront du recyclage d’ici à 2040. «Les mines terrestres existantes ne sont pas en mesure de répondre à la demande. De nouvelles sources sont nécessaires», plaide Allseas, qui voit dans les nodules – ces gros galets dans les profondeurs marines constitués de métaux transportés dans les océans par l’érosion – une véritable manne.

Les investisseurs ont la même interprétation, puisque l’action de TMC a triplé de valeur depuis le début de l’année. De quoi, sous couvert de sauver la planète, inciter l’entreprise et ses partenaires à profiter rapidement de la mansuétude américaine et de l’incapacité des Etats à se mettre d’accord: des négociations autour d’un traité contraignant ont encore échoué en mars en Jamaïque. I

UNE ENTREPRISE HABITUÉE AUX EAUX AGITÉES

La controverse ne fait pas peur à Allseas. Le groupe basé à Châtel-Saint-Denis, qui emploie plusieurs milliers de personnes, a notamment construit Nord Stream 2, le réseau de pipelines dont l’explosion a provoqué un séisme international en 2022.

Si le siège social de l’entreprise est en Veveyse, le groupe est surtout néerlandais, de la nationalité de son fondateur Edward Heerema. Depuis 1985, Allseas exécute les activités marines les plus complexes et s’est équipée en conséquence: dix monstres dont *Pioneering Spirit*, le plus gros vaisseau du monde. Avec 382 m de long pour 122 m de large, il

est capable de déplacer des plates-formes pétrolières et vaut la bagatelle de 2,8 milliards de francs. Dans le cadre du mandat de TMC, dont Allseas détient 20% des actions, l’entreprise a développé *Hidden Gem* (joyau caché), navire au nom bien choisi, puisqu’il doit racler le plancher océanique pour récupérer les fameux nodules.

Les milieux scientifiques et les ONG – dont Greenpeace, qui a déjà manifesté à Châtel-Saint-Denis – craignent des atteintes à la biodiversité marine et menacent le travail naturel des océans, qui captent 30% du CO₂ mondial. AS

GOTHARD

SUS AUX EMBOUTEILLAGES Les embouteillages au Gothard sont dans le viseur du National. Ce dernier veut agir, notamment en permettant aux cantons concernés de pouvoir fermer temporairement des routes cantonales impactées par le trafic d’évitement. ATS

TIR DU LOUP

LE NATIONAL TEMPORISE La politique de régulation actuelle des loups est suffisante pour l’instant. Le National a enterré par 98 voix contre 93 et 3 abstentions une motion des Etats visant une gestion différenciée et facilitée selon les régions. ATS

ARMÉE

EXERCICE SATISFAISANT L’armée suisse tire un bilan positif de l’exercice en Autriche, malgré plusieurs accidents. Le projet a renforcé sa capacité de défense, mais aussi l’interopérabilité avec les armées autrichienne et allemande, selon elle. ATS

BILINGUISME

CLASSES CONDAMNÉES La ville de Berne va mettre un terme au projet de classes bilingues français-allemand dès la fin de l’année scolaire 2025-2026. Dix enseignants vont perdre leur emploi et 91 élèves devront intégrer de nouvelles classes. ATS

VALAIS

JUGE MIS À LA RETRAITE Pour la première fois de l’histoire du Valais, le Grand Conseil a décidé d’interdire à un juge de plus de 70 ans de rendre la justice dans le canton. Un magistrat de 72 ans devra ainsi interrompre sa carrière, fin mai. ATS

«DEEPPAKES»

MOTION REFUSÉE L’utilisation de «deepfakes» créés par l’intelligence artificielle ne devrait pas être spécifiquement réglementée en Suisse. Le National a rejeté hier, par 111 voix contre 70, une motion du vert vaudois Raphaël Mahaim. ATS

Le captage de CO₂, son stockage et son transport feront l’objet d’une loi-cadre, a décidé le parlement

Le CO₂, un déchet à encadrer

SOPHIE DUPONT

Climat ► Sous la Coupole, capter du CO₂ pour le stocker en sous-sol ou sous la mer est considéré comme inévitable pour lutter contre le dérèglement climatique. Ce mardi, le National a adopté une motion demandant au Conseil fédéral une loi-cadre, liée à la politique climatique après 2030. La motion demande de prévoir des règles pour le développement de conduites de CO₂, de sites de stockage dans le sous-sol et de solutions de financement. Elle a été soutenue par tous les partis. Le Conseil des Etats l'avait aussi soutenue en décembre.

Il y a quatre ans, le Conseil fédéral a adopté une stratégie de captage de CO₂ pour répondre aux objectifs climatiques. Dès 2030, environ 7 millions de tonnes d'équivalents CO₂ par an devront être captées et transportées. Cela correspond aux émissions qui ne peuvent être évitées une fois toutes les mesures pour le climat prises, selon le gouvernement. Pour atteindre des émissions neutres en 2050, il compte donc retirer ces gaz à effet de serre (GES) de l'atmosphère à la sortie des cheminées, par exemple des incinérateurs de déchets ou des cimenteries.

Réseau de pipelines

Le CO₂ capturé avec des technologies dites «d'émissions négatives» sera ensuite stocké en Suisse ou à l'étranger. La loi qui doit être élaborée devra notamment fixer des règles pour le stockage dans le sous-sol profond et sa sécurité. La Suisse a aussi en ligne de mire des sites de stockage en Europe et veut définir des règles pour le transport du CO₂ par conduites.

Dans les pays voisins, des réflexions sont en cours. «Des efforts sont actuellement déployés pour créer un réseau paneuropéen de pipelines, de voies ferrées et de liaisons routières afin de transporter le CO₂ vers des sites où il peut être stocké de manière permanente, soit dans des gisements offshore de pétrole et de gaz épuisés en mer du Nord, soit dans des sites au sud et au sud-est de l'Europe», précise l'Office fédéral de la justice (OFJ) dans un avis de droit com-



Le captage du CO₂ est une technique en pleine expansion, mais qu'il s'agit d'encadrer, estiment les élus. KEYSTONE

mandité par la Commission de l'environnement. L'OFJ mentionne notamment que l'Allemagne se penche sur la création d'un réseau de pipelines de CO₂ pour un stockage en mer du Nord, auquel la Suisse pourrait se joindre.

La Confédération a déjà commencé à aller de l'avant, en sou-

tenant un projet de l'EPFZ et de l'industrie, pour le transport de GES à l'étranger. Celui-ci serait soit pétrifié dans de la roche, soit intégré dans du béton. De petites quantités de CO₂ liquéfié ont été transportées depuis la Suisse jusqu'en Islande, par rail, bateau et camion, pour être injecté dans un site de stockage.

INDISPENSABLE SOBRIÉTÉ

Chercheur en transformation sociétale à l'EPFL (Ecole polytechniques fédérale de Lausanne), Sascha Nick salue la volonté du parlement de se doter d'une réglementation nationale. Mais il reste critique sur la capacité réelle de la Suisse d'atteindre son objectif de capter 7 millions de tonnes de CO₂ par an dès 2030, puis 12 millions par an dès 2050.

«Cela fonctionnera certainement à petite échelle. Mais je doute qu'on réussisse à entreposer d'aussi grandes quantités de CO₂. Les capacités de stockage qui se développent en Europe sont assez faibles par rapport aux besoins des pays», observe-t-il. Aujourd'hui, la Suisse émet 41 millions de tonnes équivalent CO₂ par an sur son territoire

et 122 millions de tonnes en tenant compte des émissions grises produites à l'étranger. «Le plus important est de consommer moins. Tant qu'on n'aura pas atteint la sobriété, en complément d'une sortie des énergies fossiles, aucune mesure technologique ne nous sauvera», affirme Sascha Nick.

SDT

fois que les technologies seront mûres.»

Cadre juridique «clair»

Quitte à transporter et stocker du CO₂ à l'étranger? Pour Christophe Clivaz, il n'y a pas de raison de «s'interdire d'avoir une réflexion à l'échelle du continent», dans la mesure où les capacités de stockage en Suisse sont limitées. Les Verts resteront attentifs à ce que le captage de CO₂ intervienne «en dernier recours» et ne soit pas un oreiller de paresse pour éviter des mesures de réduction de la consommation énergétique.

«On doit avoir une réflexion sur la manière de capter et d'enfouir le CO₂ de manière sûre et définitive»

Christophe Clivaz

Rapporteuse de commission qui s'est penchée sur la question, la conseillère nationale Simone de Montmollin (PLR/GE) relève que le captage et le stockage du CO₂ ainsi que les technologies d'émissions négatives, font partie de la politique climatique postérieure à 2030 et que cela exige un «cadre juridique clair». «C'est à la Confédération de fixer le cadre légal. Et les cantons seront ensuite responsables de la mise en œuvre, en particulier des procédures d'autorisation et de la planification des tracés exacts des pipelines», souligne-t-elle.

Le coût pour le transport et le stockage est évalué à 180 francs la tonne de CO₂, soit un total de 16 milliards de francs jusqu'à 2050, selon le conseiller fédéral Albert Rösti. «La question du financement devra être examinée dans le cadre de cette motion. Toutes les autres mesures de réduction d'émissions sont prioritaires, mais nous devons recourir à ces mesures complémentaires pour atteindre nos objectifs», conclut la conseillère nationale. I

Des additifs de pneus dans l'assiette

Etude ► Les additifs de pneus sont transférés dans la chaîne alimentaire, indique une étude menée par l'EPFL et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Ses résultats montrent que 31% des échantillons contiennent des traces de ces substances. Des recherches complémentaires doivent en établir la toxicité sur la santé humaine.

Des traces d'additifs utilisés dans la fabrication de pneus ont été détectées dans toutes les catégories de fruits et légumes les plus couramment consommés

en Suisse, selon l'étude de l'EPFL et de l'OSAV parue dans le *Journal of Hazardous Materials*. Les scientifiques ignorent à ce stade les conséquences à long terme de cette exposition sur la santé humaine. Des études complémentaires devront le préciser, a communiqué hier l'EPFL.

Cette recherche fait suite à la citation en août 2023 de deux études autrichiennes montrant la présence de ces additifs sur les légumes feuillus dans le magazine allemand *K-Tipp*. Après cette parution, qui a fait grand bruit, l'OSAV a contacté le chercheur Florian Breider, directeur

du Laboratoire Central Environnemental à l'EPFL, afin d'investiguer en Suisse en prenant en compte une plus large gamme de légumes.

«Nous avons construit ensemble cette étude, en prélevant une centaine de fruits et légumes parmi les plus consommés en Suisse dans neuf distributeurs représentatifs, allant de grandes enseignes aux marchés bios et aux petites épiceries de quartier», explique Florian Breider.

L'exposition aux additifs de pneus provient de leur usure sur la chaussée. **ATS**

Nouvelle allocation de garde

Famille ► Le Parlement fédéral approuve une nouvelle aide pour l'accueil extra-familial des enfants jusqu'à 8 ans.

L'accueil extra-familial sera soutenu en Suisse via une nouvelle allocation de garde pour les enfants jusqu'à 8 ans. Le National a validé mardi ce modèle proposé par le Conseil des Etats. Il tient toutefois aux conventions programmes et à une aide fédérale.

Le programme actuel de soutien fédéral à l'accueil extra-familial, en vigueur depuis 2003, se terminera à fin 2026. Le parle-

ment cherche des solutions à plus long terme. Le National a adopté en mars 2023 une solution impliquant un financement fédéral. Mais le Conseil fédéral était contre, le trouvant trop cher. Le Conseil des Etats s'y est aussi opposé en décembre dernier.

A la place, il a accepté un autre projet, avec une nouvelle allocation de garde basée sur le modèle des allocations familiales et financée par les cantons, sans aide fédérale. Dans ce cadre, la Chambre des cantons a rejeté la poursuite des conventions programmes actuellement en place avec les cantons.

La Chambre du peuple tient à ces conventions. Il s'agit de soulager les parents qui font garder leurs enfants dans un cadre institutionnel et de soutenir les cantons dans l'encouragement de la politique de la petite enfance, a avancé la socialiste Estelle Revaz (GE) pour la commission.

Le projet doit être présenté comme contre-projet indirect à l'initiative sur les crèches du PS, qui veut garantir à chaque enfant, dès trois mois et jusqu'à la fin de l'enseignement de base, une place dans une crèche ou dans une structure d'accueil extrascolaire ou parascolaire. **ATS**

L’ONU a accusé Israël d’utiliser l’aide humanitaire comme «arme» de guerre dans la bande de Gaza

A Gaza, une «guerre de la faim»

Gaza ► Le Hamas estime que des négociations pour une trêve à Gaza n’ont plus d’intérêt à ce stade. Hier, il a appelé le monde à faire pression sur Israël pour faire cesser «la guerre de la faim», après l’annonce par Israël d’un plan de «conquête» du territoire palestinien.

«Il n’y a aucun sens à engager des négociations ni à examiner de nouvelles propositions de cessez-le-feu tant que se poursuivent la guerre de la faim et la guerre d’extermination dans la bande de Gaza», a déclaré Bassem Naïm, membre du bureau politique du mouvement islamiste palestinien. «Le monde doit faire pression sur le gouvernement Netanyahu pour mettre fin aux crimes de la faim, de la soif et aux meurtres», a-t-il ajouté.

Ces déclarations surviennent au lendemain de l’annonce par le gouvernement israélien d’une nouvelle campagne militaire prévoyant la «conquête» de la bande de Gaza et un déplacement massif de sa population à l’intérieur du territoire.

«Gaza sera totalement détruite», a de son côté affirmé hier le ministre israélien des Finances d’extrême droite, Bezalel Smotrich, interrogé sur sa vision de l’après-guerre à Gaza.

Déplacement massif de population

Après avoir été déplacée vers le sud, la population gazaoui commencera à «partir en grand nombre vers des pays tiers», a affirmé Bezalel Smotrich lors d’un colloque dans la colonie israélienne d’Ofra, en Cisjordanie occupée. Lors d’une réunion du cabinet de sécurité israélien dans la nuit de dimanche à lundi, Benjamin Netanyahu a de son côté affirmé vouloir «promouvoir le plan Trump visant au départ volontaire des habitants de Gaza», selon une



source officielle.

Le Qatar, l’un des pays médiateurs entre Israël et le Hamas, a dit poursuivre ses efforts en vue d’une trêve.

Après d’autres voix la veille, la France a «fermement» condamné le plan israélien, tandis que la Chine disait «s’oppose[r] à la poursuite des opérations militaires israéliennes à Gaza».

Population affamée

La bande de Gaza, dont la quasi-totalité des 2,2 millions d’habitant·es ont déjà été déplacé·es, souvent à plusieurs reprises, depuis le début de l’offensive lancée par l’Etat hébreu, est soumise à un blocus hermétique par Israël depuis le 2 mars et en proie à une grave crise humanitaire. L’ONU a accusé Israël d’uti-

«Gaza sera totalement détruite» Bezalel Smotrich

liser l’aide humanitaire comme «arme» de guerre, en envoyant «des bombes» plutôt que de l’eau et de la nourriture.

Les autorités israéliennes ont demandé aux organisations «de livrer les fournitures à travers des centres israéliens, une fois que le gouvernement israélien aura accepté de rouvrir les points de passage qui sont fermés depuis maintenant neuf semaines», a indiqué un porte-parole du Bureau des affaires humanitaires (Ocha) de l’ONU, Jens Laerke. «Cela semble être une tentative délibérée d’utiliser l’aide comme arme», a-t-il ajouté lors d’un point de presse à Genève, le 1^{er} mai dernier.

Selon l’équipe de l’Ocha sur le terrain, le plan présenté par l’armée israélienne «signifie qu’une grande partie

de Gaza, y compris les personnes les moins mobiles et les plus vulnérables, continuera à être privée d’approvisionnement. Il va à l’encontre des principes humanitaires fondamentaux et semble conçu pour renforcer le contrôle sur les produits de première nécessité comme moyen de pression – dans le cadre d’une stratégie militaire». Le plan menacerait aussi les civil·es en les poussant à se rendre dans des zones militarisées afin d’y chercher des rations, et renforcerait les déplacements forcés, a dénoncé aussi l’agence onusienne.

Plus de 52 400 personnes tuées

A Gaza, le porte-parole de la défense civile, Mahmoud Bassal, a déclaré qu’au moins sept Palestinien·nes, parmi lequel·les deux enfants, avaient été tué·es dans différents bombardements israéliens depuis l’aube. Entre le 7 octobre 2023 et le 30 avril 2025, 52 400 personnes ont été tué·es par l’armée israélienne à Gaza, et plus de 118 000 blessées, selon les chiffres du ministère de la Santé de l’enclave.

L’armée israélienne a repris son offensive sur le territoire le 18 mars, mettant fin à deux mois de trêve avec le Hamas.

En Israël, l’armée a lancé un appel à des dizaines de milliers de réservistes mais un haut responsable sécuritaire a affirmé lundi qu’il restait une «lennêtre» de négociations en vue de la libération des otages jusqu’à la fin de la visite du président américain, Donald Trump, attendu du 13 au 16 mai au Moyen-Orient.

Le président israélien, Isaac Herzog, a estimé hier que «toutes les parties devraient faire des efforts supplémentaires (...), afin de voir nos otages revenir immédiatement», selon un communiqué de son bureau. **ATS/AFP/CO**

TÉLÉVISION

RTS 1	RTS 2	TF1	FRANCE 2 france·2	FRANCE 3 france·3	ARTE	M6
11.15 Top Models  11.40 Plus belle la vie, encore plus belle  12.05 Demain nous appartient  Feuilleton. 12.45 Le 12h45 13.15 Marcher vers l'amour  Film TV. Comédie sentimentale. 14.45 Quand l'amour nous rattrape  Film TV. Comédie sentimentale. 16.20 Hawaii 5-0  17.50 Ici tout commence  18.25 C'est ma question ! 18.50 Météo régionale 19.00 Couleurs locales  19.30 Le 19h30 20.10 Infrarouge  Magazine.	7.00 La Matinale 8.00 RTS info 9.00 Forum  10.00 RTS info 11.05 À bon entendeur  11.45 RTS info 12.00 Couleurs locales  12.20 Temps présent  13.15 Le 12h45  13.40 RTS info 14.10 Mise au point  15.00 RTS info 15.45 À bon entendeur  16.30 Emission spéciale 17.30 RTS info 18.00 Forum  Magazine. 18.55 Suisse/Allemagne.  Handball. Championnat d'Europe 2026. Qualifications : groupe 7, 5e journée. En direct. Au Hallenstadion, à Zurich.	6.00 Tfou  6.55 Bonjour !  9.35 Téléshopping 10.30 Amour, gloire et beauté  11.00 Les feux de l'amour  11.50 Les 12 coups de midi  13.00 Le 13h  13.50 Plus belle la vie, encore plus belle  14.20 Une mère contre tous  Film TV. Thriller. 15.50 Amy Thompson, le combat d'une mère  Film TV. Drame. 17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL  17.55 Ici tout commence  19.10 Demain nous appartient  20.00 Le 20h  20.45 Loto  21.00 C'est Canteloup 	5.50 Mot de passe : le duel 6.00 Le 6h00 info 6.30 Télématin 9.30 La maison des maternelles 10.00 La maison des maternelles, à votre service ! 10.45 Chacun son tour 11.55 Tout le monde veut prendre sa place 13.00 13 heures 13.45 La p'tite librairie 13.55 Ça commence aujourd'hui  16.15 Affaire conclue 18.00 Tout le monde a son mot à dire 18.35 N'oubliez pas les paroles ! 20.00 20 heures 21.00 Mot de passe : le duel Jeu.	8.30 Vue sur mer 00 Ici matin 9.05 Dans votre région 10.45 Escapes en France  11.10 C'est succulent !  11.50 Outremer.l'info  12.15 Ici 12/13 12.55 Météo à la carte  13.55 Météo à la carte, la suite  14.35 OPJ  Série. Jardin d'Eden (1 et 2/2). 16.35 La p'tite librairie  16.45 Duels en familles  17.20 Slam  18.05 Questions pour un champion  19.00 Ici 19/20 19.50 Tout le sport  20.00 Le mag Ligue 1  20.20 Un si grand soleil  Feuilleton.	7.15 Voyage en cuisine  7.50 Invitation au voyage  9.25 La révolution selon François 10.40 Plages d'Europe 12.30 Des volcans et des hommes 13.00 Arte Regards 13.35 Vipère au poing  Film. Drame. 15.25 Nomade des mers, les escales de l'innovation  15.50 Constructions animales  16.35 Cultures animales  17.20 Invitation au voyage  18.55 Voyage en cuisine  19.30 Le dessous des images 19.45 Arte journal 20.05 28 minutes 20.50 Le dessous des cartes - L'essentiel	5.30 Incroyables transformations Divertissement. 8.35 M6 boutique Magazine. 9.45 Ça peut vous arriver Magazine. 11.30 Ça peut vous arriver chez vous Magazine. Présentation : Julien Courbet. 12.45 Le 12.45 13.40 Un jour, un doc Magazine. 17.25 La roue de la fortune Jeu. Présentation : Éric Antoine. 18.35 La meilleure boulangerie de France Jeu. 19.45 Le 19.45 20.35 Scènes de ménages
21.20 DOCUMENTAIRE 8 MAI 1945, LA CAPITULATION Doc. Historique. Fra. 2005. Le dernier jour de la Seconde Guerre mondiale à travers des images d'archives pour beaucoup inédites.	20.40 FOOTBALL PARIS-SG/ARSENAL  Ligue des champions. Demi-finale, match retour. En direct. Une semaine après son déplacement à Londres, le Paris-SG reçoit Arsenal pour une place en finale	21.10 SÉRIE GREY'S ANATOMY  Série. Comédie dramatique. EU. 2024. Saison 21. Avec Jake Borelli. 2 épisodes. Inédits. La vie d'un patient en état critique et celle d'une équipe médicale héloportée sont en péril.	21.10 FILM TV RÉSISTANTES  Film TV. Drame. Fra. 2025. Avec Béatrice Facquer, Jade Foucart. Inédit. Une religieuse dont la santé décline décide de se confronter à son passé de Résistante.	21.05 MAGAZINE DES RACINES ET DES AILES  Magazine. Présentation : Carole Gaessler. Passion patrimoniale : mon île à La Réunion Inédit. Embarquez au cœur de l'océan Indien, sur une île aux paysages spectaculaires.	21.00 FILM LION Film. Biographie. EU. 2016. Avec Dev Patel, Rooney Mara. L'histoire de Saroo, un petit Indien que le hasard sépare de ses parents et qui sera bientôt adopté.	21.10 JEU TOP CHEF Jeu. Présentation : Stéphane Rotenberg. Inédit. Cette semaine, les candidats sont confrontés à la désormais mythique «boîte noire».
22.15 Swiss Loto 22.25 Après Hitler  Documentaire. Historique. Réal : David Korn-Brzoza. Mai 1945. La guerre s'achève. L'Europe doit se reconstruire, tout en dessinant les contours du futur. 0.05 1945 : les enfants du chaos  1.30 Couleurs locales  1.50 Le 19h30 	23.05 PMU 23.06 Swiss Loto 23.07 Zap RTS sport 23.10 Love Story  Film. Drame. EU. 1970. VM. Réalisation : Arthur Hillier. 100. Avec Ali MacGraw. Oliver apprend que son épouse, qu'il aime profondément, est atteinte d'une leucémie incurable 0.50 Le 19h30 signé 	22.50 Grey's Anatomy : Station 19  Série. Drame. EU. Avec Jaina Lee Ortiz, Jason George. 2 épisodes. Une maison sommairement rénovée présente un danger pour la brigade et laisse Ben devant un choix difficile à faire. De leur côté, Maya et Carina travaillent pour remettre leur relation sur de bons rails.	22.40 Droit de regard  Film TV. Drame. Fra. 2023. Réalisation : Julie Manoukian. 85. Avec Camille Goudeau, Raphaël Lenglet. Une coach professionnelle et mère de famille atteinte d'un glaucome se bat pour conserver la garde de ses enfants 0.05 Tout le monde ment 2  Film TV. Policier.	23.00 La Réunion, l'eau sur un fil  Doc. Découverte. Inédit. Réal : Claire Perdrix. Sur l'île de La Réunion, quatre amoureux de la nature viennent au chevet de l'eau douce. 0.00 Corse, l'épopée d'une île  1.35 Corsu Mezu Mezu, le concert 	22.50 King Kong, le cœur des ténèbres  Documentaire. Cinéma. Inédit. Réal : Laurent Herbiet. Triomphe américain de l'année 1933, King Kong s'imposera comme un jalon de l'histoire du cinéma. 23.55 L'odyssée de Runa  Documentaire. 1.20 Little Joe Film. Science-fiction.	23.30 Top Chef Jeu. Inédit. Cette année encore, c'est à l'abri des regards, quand chefs et candidats ont quitté le plateau, que va se dérouler le concours secret de la brigade cachée. 0.35 Les secrets des chefs Magazine. Buffets à volonté : toujours plus ! - La sauce la plus secrète du monde.

Une fumée rose sur Rome?

Conclave ► Des associations catholiques féministes se manifestent pour réclamer un pape qui rompe avec le «masculinisme religieux».

Avant que les cardinaux ne se réunissent en conclave, aujourd'hui à 16h30, une fumée rose pourrait s'élever au-dessus de la chapelle Sixtine à 13h30. L'intention, annoncée par l'association catholique féministe Magdala, est de lancer un appel au futur pape pour qu'il entende les attentes des femmes chrétiennes. L'ex-Comité de la jupe s'associe pour cette mobilisation romaine au Catholic

Women's Council ainsi qu'à de nombreuses organisations féministes à travers le monde.

Alors que les cardinaux se réunissent pour choisir un successeur au pape François, «une chose reste inchangée», déplore l'organisation: «Les femmes sont totalement exclues du processus où se dessine l'avenir de l'Eglise. Pourtant, elles représentent la moitié du peuple de Dieu.» Contrairement au dernier Synode, où les femmes ont été bien représentées, aucune d'entre elles ne franchira les portes de la chapelle Sixtine cet après-midi. Même les congrégations générales, qui se sont dé-

roulées en amont du conclave, se sont déroulées sans elles, alors qu'il s'agit de «moments clés de la préparation de l'élection où sont définies les grandes orientations de l'Eglise», déplore Magdala. Pour les catholiques féministes, qui dénoncent un entre-soi masculin, l'institution est à bout de souffle: «Composé d'hommes âgés en moyenne de 70 ans, le conclave désignera le 'représentant de Dieu sur Terre' dans un boy's club inchangé malgré les abus et les scandales.»

L'association française, comme le Catholic Women's Council, réclame une «présence

paritaire dans la collégialité à tous les niveaux de la structure ecclésiale», une «réelle participation des laïques aux décisions ecclésiales et à la transmission de l'Evangile», défendant qu'une «Eglise fidèle à l'Evangile ne doit plus se passer des femmes».

Leur intervention vise à sensibiliser les cardinaux à ces enjeux. Et espère «un pape capable de rompre avec le masculinisme religieux, cette idéologie du pouvoir sacralisé qui entretient les injustices, alimente la peur et perpétue la loi du plus fort jusque dans les structures de l'Eglise».

DOMINIQUE HARTMANN

Un cessez-le-feu au Yémen

Proche-Orient ► Les Etats-Unis et les rebelles houthis du Yémen sont parvenus à un accord de cessez-le-feu, a indiqué hier le médiateur omanais. Cela après que le président Donald Trump a annoncé l'arrêt des frappes américaines contre ces insurgés.

L'annonce de l'accord, qui doit permettre une liberté de navigation en mer Rouge, est intervenue quelques heures après des bombardements aériens israéliens qui ont détruit l'aéroport international de la capitale yéménite Sanaa et fait trois morts selon les rebelles.

Dans l'immédiat, aucune réaction des Houthis n'a pu être obtenue.

Affirmant agir en solidarité avec les Palestiniens, les Houthis ont revendiqué des dizaines d'attaques de missiles et de drones contre Israël depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas à Gaza. Ils ont aussi attaqué des navires qu'ils estiment liés à Israël au large du Yémen, sur une voie maritime essentielle pour le commerce mondial.

En représailles, les Etats-Unis, sous la présidence de Joe Biden, ont lancé à partir de janvier 2024 des raids contre des positions des rebelles au Yémen. Ces frappes se sont intensifiées depuis le 15 mars, sous l'administration de Donald Trump. **ATS/AFP**

ÉTATS-UNIS

DÉFICIT RECORD

Le déficit commercial des Etats-Unis, que l'offensive protectionniste de Donald Trump a pour but de réduire, a franchi un nouveau record en mars, selon des données publiées hier, pour s'afficher à 140,5 milliards de dollars. **ATS**

UKRAINE

FRAPPE RUSSE: 3 MORTS

Au moins trois personnes ont été tuées et 11 blessées hier dans une frappe de missile balistique russe sur la région de Soumy, selon les autorités locales. La frappe survient au lendemain d'une attaque ukrainienne ayant visé Moscou notamment. **ATS**

ALLEMAGNE

TESLA POURSUIT SA CHUTE

Les ventes du constructeur automobile américain Tesla ont continué de s'effondrer en Allemagne en avril (885 voitures, soit -46% sur un an), tandis que celles du segment électrique ont atteint leur plus haut niveau depuis fin 2023. **ATS**

ROYAUME-UNI

CONDITIONS DE VISA REVUES

Le gouvernement britannique prévoit de restreindre les visas pour les ressortissants de pays comme le Pakistan, le Nigeria et le Sri Lanka, les plus susceptibles de demander l'asile, dans le cadre d'un durcissement de sa politique migratoire. **ATS**

PAKISTAN

L'INDE COUPERA L'EAU

Le premier ministre indien Narendra Modi a annoncé hier que son pays allait «couper l'eau» des fleuves qui prennent leurs sources sur son territoire et irriguent le Pakistan. Cela en représailles à l'attentat meurtrier commis au Cachemire indien. **ATS**

CANADA

MARK CARNEY INTRAITABLE

Le nouveau premier ministre canadien Mark Carney a assuré hier que son pays ne serait «jamais à vendre», lors de sa première rencontre à la Maison-Blanche avec Donald Trump. Ce dernier, lui, voit la possibilité d'un «merveilleux mariage». **ATS**

Il lui aura fallu deux tours pour devenir chef du gouvernement. Un avant-goût de ce qui l'attend

La grosse frayeur des Allemands

CHRISTOPHE BOURDOISEAU, BERLIN

Allemagne ► Qui sont les traîtres? Quels sont les députés de la majorité qui ont infligé ce mardi 6 mai à l'assemblée fédérale (Bundestag) une telle humiliation à Friedrich Merz, obligé de quitter l'hémicycle sous les quolibets de l'extrême droite? Le nouveau chancelier, élu finalement cet après-midi au deuxième tour de scrutin, a-t-il été victime d'une intrigue politique, d'un manque de discipline de parti ou tout simplement de l'inconscience de certains élus?

Le vote étant secret, les théories les plus folles ont circulé entre les deux tours – jusqu'à l'hypothèse d'un putsch – sur un homme que tous les Européens attendent pour assurer un nouveau leadership de l'Union.

Jamais dans l'histoire de la République fédérale un chancelier désigné n'avait échoué à être élu à l'assemblée fédérale au premier tour. Dix-huit députés de la majorité lui ont refusé leur vote, le faisant échouer à six voix près sur 630 députés. Le début raté de Merz a plongé l'Allemagne dans la peur alors même qu'il a promis de ramener la stabilité et la confiance. C'est la deuxième crise politique que vivent les Allemands en l'espace de six mois après la chute du gouvernement Scholz en novembre, un état de fait très inhabituel outre-Rhin.

L'onde de choc a été tellement violente qu'elle a fait chuter la Bourse à Francfort qui a dévissé momentanément de 2,5% avant de se reprendre en fin d'après-midi. Olaf Scholz, qui vivait ses dernières heures comme chancelier, a quitté l'hé-



L'humiliation subie par Friedrich Merz mine d'emblée ses promesses de relance du pays. KEYSTONE

micycle en dodelinant de la tête, atterré par un tel spectacle.

«Vous plongez le pays dans l'insécurité»

Pour Merz, ce démarrage est un échec de taille dont il se serait bien dispensé. Depuis sa très petite victoire du 23 février, sa cote de popularité ne cesse de baisser. A peine plus d'un tiers des Allemands estiment qu'il est «capable» d'être chancelier, selon le dernier sondage de la télévision publique (ZDF). Non seulement il a perdu la confiance des électeurs après avoir rompu ses promesses de campagne sur la discipline budgétaire et

Jamais dans l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre, un candidat chancelier n'avait connu pareil sort

la politique migratoire, mais la défiance dans son propre camp est un avertissement de la part d'une majorité qui s'est révélée très fragile.

Avec seulement douze voix d'avance, il ne pourra pas faire passer ses réformes comme une lettre à la poste. «Le premier tour a montré que vous n'avez pas de majorité stable dans cette chambre, monsieur Merz!» a remarqué Irene Mihalic, l'une des porte-parole des écologistes (opposition). «Vous plongez le pays dans l'insécurité», a-t-elle ajouté.

Merz avait fait campagne sur un tournant politique qui

devait mettre fin aux années chaotiques de l'ère Scholz. Le contrat de sa coalition avec le Parti social-démocrate (SPD) s'intitule d'ailleurs «Responsabilité envers l'Allemagne» (Verantwortung für Deutschland). «Nous ne livrerons pas le spectacle de mésentente offert par le gouvernement précédent», avait-il promis.

«Petits règlements de compte»

C'est mal parti! Les deux partis de la coalition se sont rejeté la responsabilité du fiasco à l'assemblée. Au sein du SPD, le chef du groupe parlementaire a juré

que ses députés avaient bien observé les consignes de vote.

Dans le camp conservateur, on soupçonne aussi quelques frondeurs. L'abandon par Merz de la traditionnelle discipline budgétaire et sa proposition de durcir la politique migratoire ont déplu à une partie des électeurs mais aussi à certains de ses propres députés qui ont très bien pu exprimer leur mécontentement en votant contre lui au premier tour. Markus Söder, le leader de la puissance fédération conservatrice bavaroise (CSU), a dû appeler ses collègues à la raison pour sauver le chancelier. L'élection n'est pas faite pour les «petits règlements de compte», a-t-il déclaré entre les deux tours. «Il s'agit de la mise en place d'un gouvernement et de la stabilité de la République fédérale d'Allemagne», a-t-il insisté.

Les milieux économiques, qui espéraient le retour de la confiance, ont manifesté leur inquiétude. La fédération des jeunes entrepreneurs a déploré un spectacle peu rassurant: «En ces temps d'incertitude, l'Allemagne a besoin d'une gouvernance fiable, a déclaré Thomas Hoppe, son président. Ces intrigues politiques mettent en danger la prospérité de notre pays et apportent de l'eau au moulin des extrémistes.»

En effet, l'extrême droite, deuxième groupe parlementaire et première force d'opposition à l'assemblée, était la seule à se réjouir de la déroute des conservateurs. Tino Chrupalla, le coprésident de l'AfD (Alternative für Deutschland), s'est félicité du faux départ de Merz par ces mots: «C'était une très bonne jour-née».

©LIBÉRATION

CINÉMAS DU MERCREDI AU MARDI

GENÈVE

ARENA CINÉMAS LA PRAILLE

ANGES & CIE de Vladimir Rodionov. me-lu 18h15/20h30 VF 10/(12) ans.

BLANCHE NEIGE de Marc Webb. me/sa/ di 13h30/16h di 10h45 VF 6 ans.

DESTINATION FINALE: BLOODLINES de Zach Lipovsky, Adam B. Stein. ve/sa 21h VF 16 ans.

DOG MAN de Peter Hastings. me/sa/di 15h55 di 10h50 VF 6/(8) ans.

L'AMOUR, C'EST SURCOTÉ de Mourad Winter. me-lu 18h25 VF 12/(14) ans.

LA LÉGENDE D'OCHI de Isaiah Saxon. me/sa/di 13h40 VF 8/(12) ans.

LE ROUTARD de Julien Hervé, Philippe Mechelen. me/sa/di 15h55 VF 10 ans.

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN de Ken Scott. me-lu 18h VF 8/(10) ans.

MINECRAFT, LE FILM de Jared Hess. me/sa/di 13h40/16h me-lu 18h20/20h25 di 10h50 VF

3D, 4DX: me/sa/di 13h30/15h50 VF 10 ans.

OZI – LA VOIX DE LA FORÊT de Tim Harper. me/sa/di 13h45 VF 6/(10) ans.

PADDINGTON AU PÉROU me/sa/di 13h35 /16h di 10h45 VF 0/(6) ans.

SINNERS de Ryan Coogler. me-lu 20h40 VF me-lu 20h45 VO/d/f 16 ans.

THUNDERBOLTS* de Jake Schreier. me/sa/di 14h45 me-lu 17h40/20h40 VF

me/sa/di 15h me-lu 18h/20h50 VO/d/f 3D, 4DX: me-lu 18h10/21h VF 12/(14) ans.

UN MONDE MERVEILLEUX de Giulio Callegari. me 15h10 me/je/di/lu 18h10/20h15 ve/sa 19h sa 14h30/17h di 14h10/16h10 VF 10/(12) ans.

UNTIL DAWN: LA MORT SANS FIN de David F. Sandberg. me-lu 18h30/21h VF 16 ans.

10, Route des Jeunes 0900 916 916 CHF 1.–/appel + CHF 1.–/min. depuis un tél. fixe

BIO

BLUE SUN PALACE de Constance Tsang. me/je/sa 20h20 ve/di 15h45 ma 18h15 VO/f 16 ans.

E.1027 – EILEEN GRAY ET LA MAISON EN BORD DE MER de Beatrice Minger, Christoph Schaub. me/lu 20h30

je/sa/ma 18h45 ve 16h45 di 16h VO/f 12/(16) ans.

EN PREMIÈRE LIGNE de Petra Biondina Volpe. lu 18h VO/f 6 ans.

FLOW – LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU de Gints Zilbalodis. me 13h45 VO 6/(8) ans.

GHOSTLIGHT de Kelly O'Sullivan, Alex Thompson. ve 14h15 di 20h40 VO/f 16 ans.

L'AMOUR, C'EST SURCOTÉ de Mourad Winter. me 16h30 ve/di 18h15 sa 16h15 lu 15h55 VO 12/(14) ans.

LA COCINA de Alonso Ruizpalacios. ve/lu 20h20 VO/f 16 ans.

LA LÉGENDE D'OCHI de Isaiah Saxon. me 14h30 sa/di 13h50 VF 8/(12) ans.

LA RÉPARATION de Régis Wargnier. je/ma 13h45 VO 12/(16) ans.

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN de Ken Scott. me/ma 15h55 ve/di/lu 13h45 sa 16h30 VO 8/(10) ans.

ROAD'S END IN TAIWAN de Maria Nicollier. je/sa 18h20 di 18h lu 14h ma 16h45 VO/f 16 ans.

SANTOSH de Sandhya Suri. me 14h30 VO/f 16 ans.

UN MONDE MERVEILLEUX de Giulio Callegari. me 18h45 je-sa/ma 20h45 di 20h20 lu 16h VO 10/(12) ans.

VERMIGLIO de Maura Delpero. me 17h55 je 15h55 sa/ma 14h di 20h20 VO/f 10/(14) ans.

47, Rue St-Joseph 022 301 54 43

CINÉ 17

LA LÉGENDE D'OCHI de Isaiah Saxon. 16h55 VO/d/f 8/(12) ans.

ON SWIFT HORSES de Daniel Minahan. 14h45/21h VO/d/f 16 ans.

QUEER de Luca Guadagnino. ve/sa 23h05 VO/d/f 16 ans.

THE AMATEUR de James Hawes. 18h45 VO/d/f 12/(14) ans.

THE INSIDER de Steven Soderbergh. me/je/sa-ma 13h05 VO/d/f 12/(14) ans.

THE LAST SHOWGIRL de Gia Coppola. je/lu 11h30 VO/d/f 12/(14) ans.

17-21, Rue de la Corratерie 022 312 17 17

CINÉLUX

AGENT OF HAPPINESS de Arun Bhattarai, Dorottya Zurbó. sa 16h40 VO/f 8/(12) ans.

CONCLAVE de Edward Berger. me/je 18h15 ve-di/ma 18h30 VO/f 10/(14) ans.

FANTOZZI de Luciano Salce. je 20h30 VO.

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE de Boris Lojkine. ve/sa 20h45 VF 12/(14) ans.

LA HAINE de Mathieu Kassovitz. me 20h30 VO/f 16 ans.

LES BARBAPAPA, LA VIE EN VERT de Alice Taylor, Thomas Taylor. me 14h VF 0/(6) ans.

LES CONTES DE KOKKOLA, UNE TRILOGIE FINLANDAISE de Juho Kuosmanen. sa 15h20 lu 20h45 VO/f 16 ans.

NO OTHER LAND de Yuval Abraham, Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor. di 20h45 VO/f 14 ans.

UN PARFAIT INCONNU de James Mangold. di 16h ma 20h45 VO/f 12/(14) ans.

VERMIGLIO de Maura Delpero. di 13h45 lu 18h30 VO/f 10/(14) ans.

8, Boulevard de Saint-Georges 022 329 45 02

CINÉMA C.D.D.

EN FANFARE de Emmanuel Courcol. me/ ma 19h je 21h sa 15h VF 8/(12) ans.

FLOW – LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU de Gints Zilbalodis. ve 19h di 15h VF 6/(8) ans.

LE VOYAGE DES OMBRES de Yves Netzhammer. je 19h VF 16 ans.

MEXICO 86 de Cesar Diaz. me/lu 21h sa 17h VO 16 ans.

ROAD'S END IN TAIWAN de M. Nicollier. ve/ma 21h di 17h lu 19h VO 16 ans.

23, Rue des Charmilles 079 951 30 72

CINÉMARGAND

PRODIGIEUSES de Frederic et Valentin Potier. lu 14h/20h VF 8/(12) ans.

61, chemin de Mancy 022 855 09 05

CINERAMA EMPIRE

BECOMING LED ZEPPELIN de Bernard MacMahon. 19h VO/d/f 6/(10) ans.

ON SWIFT HORSES de Daniel Minahan. 17h VO/d/f 16 ans.

THE ACCOUNTANT 2 de Gavin O'Connor. 14h45/21h05 VO/d/f 16 ans.

THE BRUTALIST de Brady Corbet. me/di/lu 11h05 VO/d/f 16 ans.

THE LAST SHOWGIRL de Gia Coppola. ve/ma 13h15 VO/d/f 12/(14) ans.

72-74, Rue de Carouge 022 310 72 74

LE CITY

DEUX SOEURS de Mike Leigh. 13h50/18h40 VO/f 14 ans.

LES MUSICIENS de Grégory Magne. 16h10/21h VF 6/(12) ans.

3, Pl. des Eaux-Vives 022 736 89 20

LE NORD-SUD

BERGERS de Sophie Deraspe. 20h30 VF 12/(14) ans.

CONCLAVE de Edward Berger. 20h40 VO/f 10/(14) ans.

HOME IS THE OCEAN de Livia Vonaesch. 14h05/18h30 VO/f 6/(8) ans.

LA CACHE de Lionel Baier. 16h20 VF 10/(14) ans.

LIRE LOLITA À TÉHÉRAN de Eran Riklis. 16h10 VO/f 4 ans.

MEXICO 86 de Cesar Diaz. 14h VO/f 16 ans.

À BICYCLETTE! de Mathias Mlekuz. 18h25 VF 8/(12) ans.

78, rue de la Servette 022 733 19 00

LES CINÉMAS DU GRÜTLI

ALIENS, LE RETOUR de James Cameron. ve 21h VO.

BERLIN, ÉTÉ 42 de Andreas Dresen. me 14h30 sa/di 13h50 VF 8/(12) ans.

ma 15h45 VO 12/(16) ans.

CINÉ-CONCERT: AKIKO di 9h30/11h VO.

FANTASTIC MR. FOX de Wes Anderson. lu/ma 9h30 VF 8/(10) ans.

HONOR DE CAVALLERIA d'Albert Serra. me 18h VO.

L'AMOUR SORCIER de Carlos Saura. me 20h VO.

L'ATTACHEMENT de Carine Tardieu. lu 13h30/16h30 VF 12/(14) ans.

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE de Boris Lojkine. ma 20h30 VF 12/(14) ans.

LA PAMPA de Antoine Chevrolier. je 20h30 VF 16 ans.

LA PROPHÉTIE DES GRENOUILLES de Jacques-Rémy Girerd. me 14h45 VF.

LE CHANT DES OISEAUX d'Albert Serra. sa 14h VO.

PAPRIKA de Satoshi Kon. sa 21h lu 18h30 VO.

SUNSHINE de Danny Boyle. lu 20h30 VO 14 ans.

SÁTÁNTANGÓ de Béla Tarr. di 14h VO.

ÉTATS-UNIS – LA DÉMOCRATIE ASSIÉGÉE de Laura Nix et Ann Telnæs. ma 18h15 VO.

16, Rue du Général- Dufour 022 320 78 78

LES SCALA

BERGERS de Sophie Deraspe. 13h55/18h25 VF 12/(14) ans.

CONCLAVE de Edward Berger. 16h15 VO/f 10/(14) ans.

DEUX SOEURS de Mike Leigh. je-ma 16h20 VO/f 14 ans.

GAME OVER – LA CHUTE DU CRÉDIT SUISSE de Simon Helbling. je-ma 18h15 VO/f 12/(16) ans.

HOME IS THE OCEAN de Livia Vonaesch. 16h05 VO/f 6/(8) ans.

LE RÉPONDEUR de Fabienne Godet. me 17h45 VF 8/(12) ans.

LES MUSICIENS de Grégory Magne. 14h/18h45 VF 6/(12) ans.

LIRE LOLITA À TÉHÉRAN de Eran Riklis. me-lu 20h50 VO/d/f 14 ans.

MEXICO 86 de Cesar Diaz. 21h VO/f 16 ans.

OXANA de Charlène Favier. me/ma 20h45 je-lu 20h30 VO/f 14 ans.

PARTIR UN JOUR de Amélie Bonnin. ma 20h30 VF.

À BICYCLETTE! de Mathias Mlekuz. 14h05 VF 8/(12) ans.

23, Rue des Eaux-Vives 022 736 04 22

PATHÉ BALEXERT

AIMONS-NOUS VIVANTS de Jean-Pierre Améris. me/je/sa-ma 15h30 me/je/sa/ di 17h45 me/di/lu 20h30 ve 13h30/15h45 ve/lu/ma 18h ve/sa 20h15 VF 10/(14) ans.

ANGES & CIE de Vladimir Rodionov. me-ve/lu/ma 16h me/ve/ma 18h15 je/lu 20h45 sa 15h45/20h30 di 15h30/17h45 VF 10/(12) ans.

BHOOL CHUK MAAF de Karan Sharma. je 20h30 ve/sa 22h30 VO.

BLANCHE NEIGE de Marc Webb. me/sa/di 14h sa/di 11h15 VF 6 ans.

DES JOURS MEILLEURS de Elsa Bennett, Hippolyte Dard. me-ve/lu/ma 13h30 ma 20h30 je/lu 18h15 sa 13h15/18h di 13h/20h VF 12/(14) ans.

DESTINATION: ALBANIA ve/sa 23h VO 14 ans.

DOG MAN de Peter Hastings. me 15h sa/di 13h VF 6/(8) ans.

DROP de Christopher Landon. je 20h15 VO ve/sa 22h45 VF 12/(16) ans.

EN PREMIÈRE LIGNE de Petra Biondina Volpe. lu 20h30 VO 6 ans.

FINAL DESTINATION: BLOODLINES de Zach Lipovsky, Adam B. Stein. ve 20h30/21h VO sa 20h30 VF

IMAX: ma 20h VO 16 ans.

FLOW de Gints Zilbalodis. sa/di 13h VF 6/(8) ans.

L'AMOUR, C'EST SURCOTÉ de Mourad Winter. 18h me-di 20h15 je/lu/ma 15h30 ve 13h30/15h45 sa/di 13h15 lu/ma 20h45 VF 12/(14) ans.

LA LÉGENDE D'OCHI de Isaiah Saxon. me/ve/di/ma 13h30 je/sa/lu 18h sa 11h VO 15h45 me/ve/di/ma 18h

je/sa/lu 13h30 di 11h VF 8/(12) ans.

LE ROUTARD de Julien Hervé, Philippe Mechelen. ve/sa 23h15 VF 10 ans.

LES BARBAPAPA, LA VIE EN VERT de Alice et Thomas Taylor. sa/di 11h VF 0/(6) ans.

LES INDOMPTÉS de Daniel Minahan. me-ve/di 15h me-sa 20h di-ma 20h30 lu/ma 15h15 VO 16 ans.

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN de Ken Scott. me/je 15h15 je 17h45 di 10h30 VF 8/(10) ans.

MINECRAFT, LE FILM de J. Hess. 15h15 me/ve/di 18h me/je/di-ma 20h30 sa 10h15/23h15 sa/di 12h45 ma 17h45 VF me/sa 18h15 sa 10h15/12h45 di 10h30/13h/18h30 VO

3D: je/sa 18h ve 23h15 di 10h15 lu 17h45 VF 10 ans.

MOON LE PANDA de Gilles de Maistre. me/sa/di 15h30 VF 6/(8) ans.

MR WOLFF 2 de Gavin O'Connor. me/ve/di/ma 17h15 je/sa/lu 20h15 VO me/ve/ma 20h15 je/sa/lu 17h15 di 20h30 VF 16 ans.

MUFASA: LE ROI LION de Barry Jenkins. sa/di 10h30 VF 6/(8) ans.

OZI – LA VOIX DE LA FORÊT de Tim Harper. sa 15h VF 6/(10) ans.

PADDINGTON AU PÉROU de D. Wilson. sa/di 10h30/13h/15h15 VF 0/(6) ans.

PARTIR UN JOUR de Amélie Bonnin. ma 20h30 VF.

PETITS CONTES SOUS L'OcéAN de Anastasia Sokolova, Jakub Kouril, Ursula Ulmi, Lena von Döhren, Eva Rust, Giulia Martinelli, Siri Melchior. sa 10h15/11h45 VF 0/(6) ans.

RAPIDE de Morgan S. Dalibert. sa 23h VF 8/(10) ans.

SINNERS de Ryan Coogler. me/ve/ma 15h15 me/ve/di/ma 19h45 je/sa/lu 16h45 ve/ma 13h30 sa 22h45 di 15h30 VF me/ve/di/ma 16h45 je/lu 13h30 je/sa/lu 15h15/19h45 ve 22h45 VO 16 ans.

THE AMATEUR de James Hawes. me/ve/ma 17h45 je/lu 14h45 je/sa 20h30 ve 23h15 di 18h VF me/ve 20h30 je/sa/lu 17h45 ve/ma 14h45 sa 23h15 di-ma 20h45 VO 12/(14) ans.

THUNDERBOLTS* de Jake Schreier. me/ve/ma 15h me/ve 20h30 sa 10h15/17h45/23h15 di 15h15 di/ma 20h45 VF me 17h45 je/sa/lu 14h15/20h15 ve 23h di 11h15/18h VO 3D: me/ve/di/ma 14h15/20h15 je/lu 17h45 sa 11h15/23h VO je/sa/lu 15h je/sa 20h30 ve/ma 17h45 ve 23h15 di 10h15 lu 20h45 VF

IMAX: me/ve 14h je 20h sa 11h/23h lu 17h VF me-di/ma 17h me/ve-lu 20h je/sa-ma 14h ve 23h di 11h VO 12/(14) ans.

UNE POINTE D'AMOUR de Maël Piriou. me-ve 17h45 sa/di 12h45 sa 17h30 di 18h15 lu/ma 18h VF 12/(14) ans.

UNTIL DAWN: LA MORT SANS FIN de David F. Sandberg. me-sa/lu/ma 20h45 je/ve/lu/ma 18h15 ve/sa 23h15 di 21h VF 16 ans.

VAIANA 2 de David G. Derrick Jr. sa/di 10h30 VF 6/(8) ans.

27, Av. Louis-Casai

SPOUTNIK

CEMETERY de Carlos Casas. di 20h30 VO/f.

IL ÉTAIT UNE FOIS BEYROUTH, HISTOIRE D'UNE STAR de Jocelyne Saab. je 21h VO/f.

LES REINES DU DRAME d'Alexis Langlois. ma 21h VO/f 16 ans.

MY SURVIVAL AS AN ABORIGINAL d'Essie Coffey. di 19h VO/f.

NOTRE SEXUALITÉ EST UN CHAMP DE BATAILLE ve 21h VO/f.

11, Rue de la Coulouvrenière 022 328 09 26

VAUD

LAUSANNE

BELLEVAUX

BJÖRK: CORNUCOPIA d'Ísöld Uggadóttir. me/sa 20h30 VO/f.

ERNEST COLE, PHOTOGRAPHE de R. Peck. me 18h15 sa 15h45 VO/d/f 12 ans.

GHOSTLIGHT de Kelly O'Sullivan, Alex Thompson. sa/lu 18h di 15h30 VO/f 16 ans.

LA COCINA de Alonso Ruizpalacios. ve 18h di 17h45 lu 20h30 VO/f 16 ans.

LA JEUNE FEMME À L'AIGUILLE de Magnus von Horn. di 20h30 VO/f 16 ans.

LES CONTES DE KOKKOLA, UNE TRILOGIE FINLANDAISE de Juho Kuosmanen. je 18h30 ma 21h VO/f 16 ans.

MICKEY 17 de Bong Joon Ho. ma 18h15 VO/f 12/(16) ans.

SOIRÉE JEUNES RÉALISATEURXICES je 20h VF.

THE LAST ASHES de Loïc Tanson. ve 20h45 VO/d/f 16 ans.

4, Rte Aloys-Fauquez 021 647 46 42

CINÉMATHÈQUE SUISSE – CAPITOLE

CHACUN POUR L'AUTRE de Marcel Schüpbach. di 18h VO/f.

ERNESTO CHE GUEVARA. DAS BOLIVIA-NISCHE TAGEBUCH de Richard Dindo. ve 20

A Genève, le Poche réduit son bilan carbone à l’heure où la Ville encourage la mutualisation de décors avec le projet Pamos

Faire du théâtre avec moins

CÉCILE DALLA TORRE

Scène ► «Si toutes les Terriennes vivaient comme les Suissesses, il faudrait aujourd’hui trois Terres», déplore Le Poche, qui tente de faire mieux avec moins à l’heure où un changement de paradigme s’opère dans les théâtres, qui s’engagent à réduire leur impact sur la planète de différentes façons.

La salle genevoise porte une attention spéciale à la conception de ses spectacles, alors que Saint-Gervais ou Am Stram Gram se fient à des labels environnementaux pour réduire l’empreinte carbone du théâtre lui-même en limitant les lumières ou l’incidence des tournées. L’écologie est au programme du Poche, ce mercredi, avec la conférence «AttentionS à la matière: ce que le non-vivant fait aux arts vivants» autour de la surconsommation de matériaux et d’énergies.

Vendredi après-midi, le forum «écoscénographie» réunira professionnel·les et pouvoirs publics pour débattre de solutions écologiques. Y participeront notamment les concepteurs du projet de mutualisation de décors de théâtre, Pamos, soutenu par la Ville de Genève (lire ci-dessous).

Laboratoire d’écoconception

Le Poche présentera le bilan de ses expérimentations en termes de durabilité: il a joué un rôle de pionnier en matière d’écoscénographie, proposant la même scénographie pour plusieurs spectacles dans le cadre de ses formules dites «sloops», mises en place il y a quelques années sous la direction de Mathieu Bertholet, aujourd’hui sur le départ, après une décennie à la tête de l’institution.

«Depuis deux ans, Le Poche est allé plus loin encore en choisissant une scénographe, Sylvie Kleiber, comme artiste associée. Elle a développé un laboratoire d’écoconception et a invité d’au-



Le salon de *Villa Dolorosa*, décor fabriqué à partir d’une laine destinée à l’isolation des ruches. CHLOÉ COHEN

tres scénographes, en l’occurrence cinq femmes, pour réfléchir avec elle. L’idée était de proposer du réemploi et de ne rien acheter. Neuf spectacles ont ainsi été créés, avec une même scénographie modulaire pour trois spectacles», raconte Michèle Pralong, qui documente le Projet Vert Pilote dans ce théâtre assez visionnaire.

Durant cette dernière saison de Mathieu Bertholet, qui passera le relais à Martine Corbat, le théâtre a utilisé un même matériau biosourcé pour créer le décor de son dixième et ultime

«L’idée était de proposer du réemploi et de ne rien acheter»

Michèle Pralong

EMPRUNTER UN DÉCOR AUX CHARMILLES

La Comédie de Genève disposait déjà d’un lieu de stockage de décors dans la zone industrielle des Charmilles, qu’elle ouvre aujourd’hui à ses partenaires. Le site Pamos se transforme et propose aux compagnies de théâtre et de danse genevoises d’emprunter l’un de ses 650 objets. L’emprunt est gratuit grâce au financement par l’Agenda 21 de la Ville de Genève, annoncé devant la presse en mars. L’initiative revient aussi à la faitière Tigre, qui fé-

dère plus de cent compagnies d’arts vivants, et à La Manivelle, la ressourcerie pionnière, qui met ses compétences au service du projet. Ce samedi, Le Poche organise une vente aux enchères de costumes et accessoires de scène au profit de Pamos, et de deux autres associations, Scène active qui œuvre pour le lien social, et Le Refuge, espace d’accueil pour les jeunes LGBTIQ+ en difficulté (14h30-17h30). CDT

en prévoyant le réemploi dès la conception, ce surcoût est largement diminué», souligne Michèle Pralong, ancienne codirectrice du Grü/Transthéâtre. L’enjeu principal étant de penser la deuxième ou troisième vie du produit dès sa conception, en minimisant les colles, clous ou agrafes, au profit par exemple de modes d’assemblage réversibles.

Pour ce faire, le milieu professionnel, dont la faitière Tigre qui regroupe les compagnies genevoises, a commencé par stocker ses décors en commun: le projet Phoenix est né dans un espace de la Comédie de plus de 300 m² sur deux étages à Meyrin. En complément, Pamos, récemment inauguré, regroupe sur 500 m² mobilier scénique, accessoires et décors réutilisables. Les costumières romandes ont fait de même avec leur Vestiaire constitué de milliers de pièces.

Nouvelles compétences

Stocker évite le gaspillage, mais encore faut-il procéder à des inventaires pour savoir quelles pièces sont à disposition. Il faut savoir aussi quoi garder, quoi jeter, grâce aux nouvelles compétences de valoristes, par exemple. Des nouveaux métiers à mutualiser? Les théâtres doivent-ils produire moins et mieux? Les entités subventionnées doivent-elles conditionner l’octroi de fonds au respect de normes écologiques?

Parmi les intervenant·es du forum, Coré Cathoud, conseiller culturel du Département de la culture et de la transition numérique en Ville de Genève, estime que les pouvoirs publics n’en sont pas au stade d’adopter des mesures coercitives. «Nous sommes pour l’heure dans l’accompagnement et facilitons l’accès aux démarches écologiques à entreprendre par les institutions elles-mêmes ou les compagnies que nous subventionnons.» Le changement est amorcé, mais il faudra du temps pour que l’économie circulaire tourne à plein régime. I

LAUSANNE

«LÉGENDES», CONCERT POUR LES FAMILLES

L’Orchestre de chambre de Lausanne (OCL) donnera ce dimanche un concert destiné à toute la famille. *Légendes* consistera en un voyage mêlant musique classique et légendes de Suisse et d’ailleurs. L’OCL interprétera ainsi des mélodies composées par Maria Bonzanigo, Blaise Ubaldini et Valentin Villard. Elles s’allieront à une histoire narrée et écrite spécialement pour l’occasion par Claire Heuweekemeijer. **MOP**
Di 11 mai, 11h15, salle Métropole, Lausanne, orchester.ch/insieme

GENÈVE

LE FESTIVAL DU RIRE C’EST MAINTENANT

Le Théâtre Pitoëff et le Casino-Théâtre accueillent dès aujourd’hui le Festival du Rire. Amandine Lourdel (*Renversée*) y partagera la scène avec l’humoriste fribourgeois Lord Betterave. A l’affiche également, Julie Conti et Jeremy Crausaz, ou encore Frédéric Recrosio dans *Durer, choisir et chanter des berceuses*. A noter que les spectacles de Verino (ce soir) et Thomas Wiesel (demain) sont complets. **MOP**
Jusqu’au 11 mai, Casino-Théâtre et Théâtre Pitoëff, rire-geneve.ch

RENENS

HOMMAGE À L’ÉCRIVAIN PETER BICHSEL

Décédé le 15 mars dernier peu avant ses 90 ans, l’écrivain soleurois Peter Bichsel sera au cœur d’un double événement ce dimanche à la Ferme des Tilleuls, à Renens. En hommage à l’auteur du *Laitier* et des *Histoires anachroniques*, l’association culturelle Tulalu propose d’abord un spectacle où Thierry Raboud et Alexandre Pateau conteront ses *Histoires enfantines*, recueil de sept fables au style fausseté naïf. Ensuite, l’écrivaine et traductrice Sabine Dormond s’entretiendra avec Alexandre Pateau, traducteur d’*Un monde sur le papier*. **MOP**

Di 11 mai, Ferme des Tilleuls, 52 rue de Lausanne, Renens, spectacle à 15h30, entretien à 16h30, tulalu.ch

Vibrer et danser sur les musiques tsiganes

Genève ► Les Ateliers d’ethnomusicologie proposent cette fin de semaine un cycle résolument festif, ponctué par un bal dinatoire.

Un concert et une rencontre pédagogique au Musée d’ethnographie (MEG), un atelier de danse dans les locaux des Ateliers d’ethnomusicologie (Adem) à Montbrillant, une expo photo et, pour conclure, un grand bal dinatoire à la Salle du Faubourg. Tel est le programme à la fois riche et condensé du festival *Saveurs roumaines et tsiganes, un art de la fête*, proposé par les Ateliers d’ethnomusicologie de jeudi à dimanche, à Genève.

Un nom pour poser l’ambiance: Taraf de Haïdouks. L’ensemble de musique rom de Roumanie se fit remarquer au début des années 1990, après la chute du Mur, surfant sur l’appétence occidentale pour les musiques de l’Est et des Balkans. L’ethnologue roumaine Speranta Radulescu (1949-2022) et son collègue genevois Laurent Aubert, ex-directeur des Adem, jouèrent un rôle actif dans l’émergence du groupe dont la contrebasse bondissante et les violons virtuoses ont imprimé les images du film *Latcho Drom* (Tony Gatlif, 1993).

Saveurs roumaines et tsiganes «se veut un hommage à Speranta Radulescu, qui dirigea le département d’ethnomusicologie du Musée du paysan roumain à Bucarest», explique Fabrice Contri. Le directeur actuel des Adem et ethnomusicologue connaît bien la Roumanie, ayant collecté sur le terrain la matière d’un CD du Groupe Iza, *Musique du Maramures*, édité en 2013 par le MEG.

Jeudi soir au MEG, charge au Taraf de Teleorman de reprendre le flambeau. Ces trouvères modernes perpétuent avec fougue la tradition des musiques et danses de la plaine du Danube. «Une musique qui, bien que virtuose, met d’abord l’accent sur l’émotion à fleur de peau, insiste Fabrice Contri. Ces musiciens ont appris sur le tas plutôt que dans les académies, en observant et en mémorisant lors des fêtes de village, des mariages, etc.»

Fabrice Contri invite Ioan Pop et son Groupe Iza à animer le bal dinatoire de clôture «avec leurs instruments à cordes frottées ou pincées, leurs percussions, leurs danses, leurs improvisations virtuoses et leur énergie débordante». Après le récent cycle *Saveurs hongroises*, les Ateliers d’ethno-



Beatrice et Florin Iordan, duo fondateur du groupe de musique roumaine Trei Parale. DR

musicologie convient l’ensemble de danse Pannonia et l’association Pour le bal «pour faire vivre l’expérience vivante et provoquer des rencontres», précise le directeur des Adem.

Entre ces deux événements, une rencontre plus intimiste aura lieu dans le foyer du MEG. Vendre-

di à 12h30, Beatrice et Florin Iordan, tandem fondateur de Trei Parale, groupe emblématique du renouveau musical roumain (également muséographes au Musée du paysan roumain), en présenteront les instruments – flûtes, cornemuse, luth cobza. Les musiciens et danseuses du Groupe Iza animeront aussi un stage de danses roumaines aux Adem, vendredi et samedi (sur inscription).

Ces musiques expressives et sentimentales, qui fascinèrent Bartók et inspirèrent à Liszt ses *Rhapsodies hongroises*, prennent leur source loin dans le temps et l’espace, en Inde, d’où émigrèrent vers l’an mille les Sinti, les Kalé et les Roms, arrivant jusqu’en Andalousie via l’Asie mineure. Populations victimes d’intégration forcée ou marginalisées, frappées des stéréotypes les plus dépréciateurs (mendiant, vagabond, voleur...). Fabrice Contri en a conscience et balaie d’un revers optimiste: «La musique, sa résonance humaine fondamentale et les rencontres qu’elle provoque permettent un regard plus nuancé, bienveillant.»

RODERIC MOUNIR

Du 8 au 10 mai à Genève, adem.ch